Vendredi

L'hebdomadaire des Socialistes

6 mai 1994

MORT DE L'APARTHEID

MANDELA PRÉSIDENT

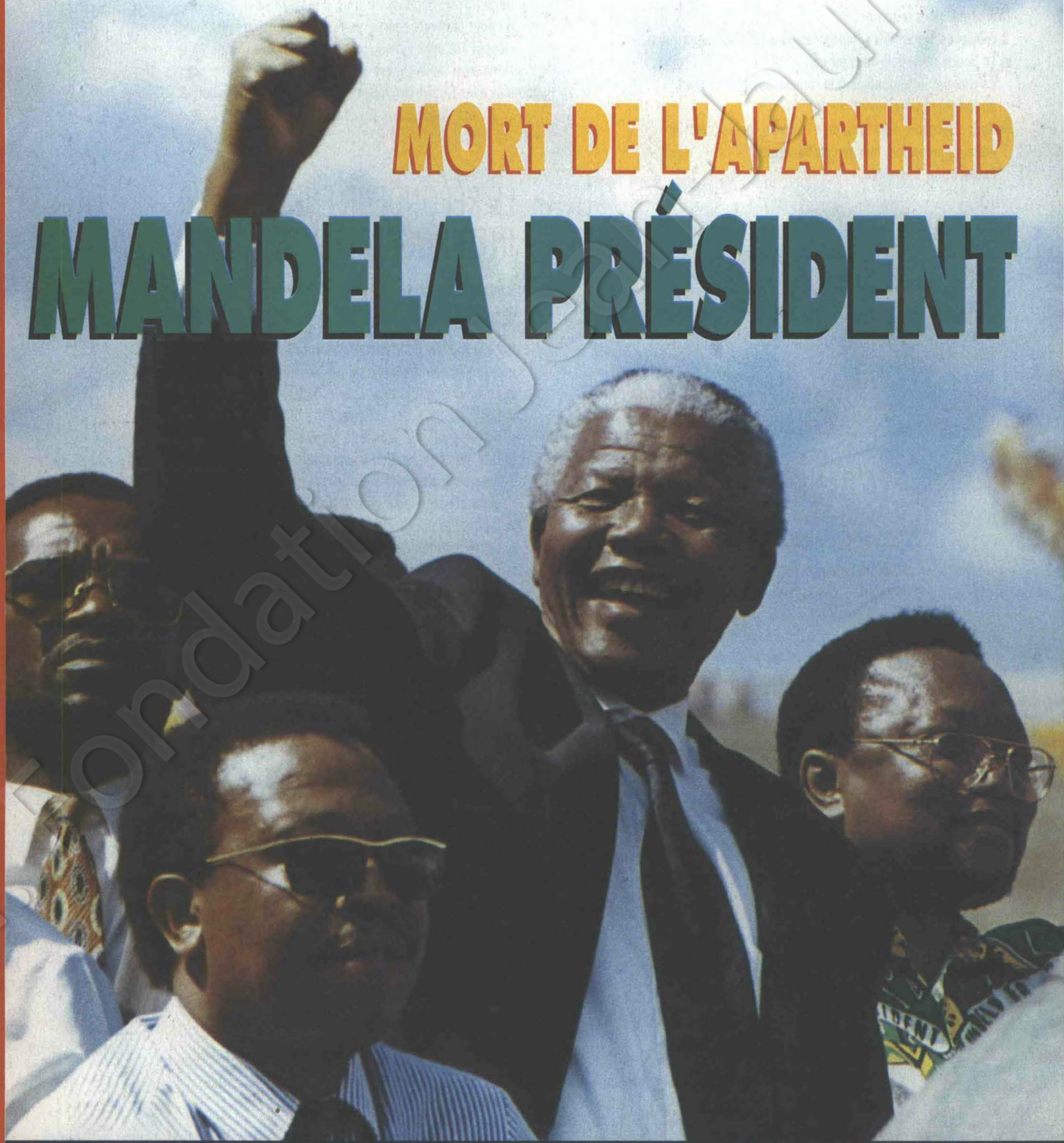

EMPLOI
Assises de Rennes : petits pas vers fortes convergences.

SCOP
le retour des valeurs coopératives.

Sécurité : un droit pour tous

n° 227
10 F
ISSN 0995-0583

Collection Jaurès

La boutique de Vendredi

Partagez vite avec vos proches les dernières découvertes de Vendredi. Nous avons choisi avec soin des articles qui ont fait leurs preuves, c'est pourquoi Vendredi les garantit un an !

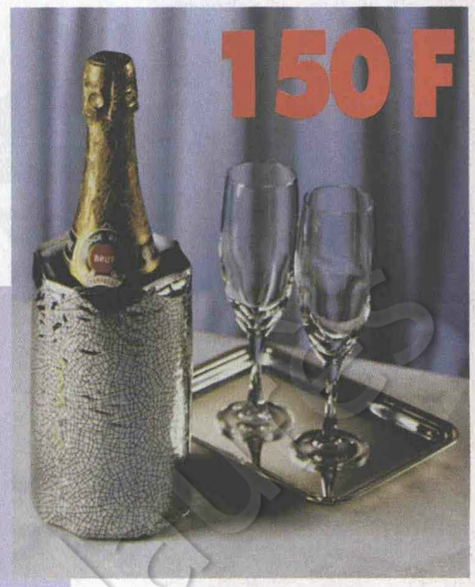

2 CEINTURES RÉVERSIBLES

Pour ceux qui veulent se serrer la ceinture avec élégance.

"Vendredi" vous propose :
2 ceintures réversibles fabriquées dans les plus beaux cuirs.

- La boucle réversible vous permet de changer instantanément la couleur de votre ceinture en la faisant simplement pivoter.
- Vous disposerez donc ainsi de 4 couleurs faciles à marier : noire, bleu marine, marron, ou bordeaux.

Fabrication française.



RAPID-ICE

La recette est simple !

A défaut d'une bouteille au frais, il rafraîchira en 5 minutes, et pour plusieurs heures, votre champagne ou votre soda. **Rapid-Ice** évite l'encombrement dans votre réfrigérateur et ravira les invités imprévus. Il vous suffit d'entourer votre bouteille avec **Rapid-Ice**, laissé préalablement au congélateur. Ne contenant aucun produit toxique, il est sans danger.

LE RÉPONDEUR-ENREGISTEUR INTERROGEABLE À DISTANCE



L'outil indissociable du téléphone.

Dernier modèle de la marque Comoc, notre répondeur présente de très nombreux points forts :

- Encombrement réduit (270x175x50 mm).
- Pas d'attente entre la fin de votre annonce et le moment où votre interlocuteur dicte son message, grâce à sa puce électronique.
- Une mémoire électronique inusable. Plus besoin de changer fréquemment de cassette puisque sa mémoire électronique permet d'émettre votre annonce indéfiniment sans aucune altération de sa qualité.
- Il filtre vos appels et vous permet de ne prendre que les communications souhaitées.
- Durée maximale de chaque message 2 mn.
- Cassette de 60 minutes fournie.

590 F
AGRÉÉ.

LA BANKER'S LAMP

Indémodable !

- Cette superbe **Banker's lamp** s'intègre dans tous les décors. Elle éclairait autrefois les bureaux des banquiers de la City, quartier financier de Londres.
- Très soigneusement réalisée, à l'ancienne, elle est en laiton.
- Equipée de deux articulations avec poignées de blocage pour modifier l'orientation de l'éclairage, elle sera garante d'une ambiance choisie : studieuse ou feutrée.
- Hauteur : 31 cm ; fonctionne avec une ampoule à vis standard.





ENSEMBLE AQUANET

Depuis la machine à laver la vaisselle, on n'avait rien inventé de mieux.

159 F

- Médaillé du salon des inventions, l'ensemble **Aquanet** permet, grâce à un nouveau procédé à base de fibres haute technologie, de nettoyer sans détergent même pour les matières les plus grasses.
- Un peu d'eau suffit pour laver toutes les surfaces : sols, voitures, sanitaires, carrelages...
- Ensemble composé de 3 pièces (garanti 3.000 lavages).



La boutique de Vendredi

Désignation de l'article	Quantité	Prix unité	Prix total

Frais d'expédition inclus. Règlement par chèque bancaire joint à la commande à l'ordre de "Vendredi", 10, rue de Solferino 75333 Paris cedex 07 Tél. : 45 56 79 03

Délai de livraison : 3 semaines, France métropolitaine

Offre garantie jusqu'au 30 mai.

Nom.....Prénom.....

Votre adresse: .....

..... tél. : .....

Collection Pascal Dauga



Saugrenu

Ainsi donc, Philippe Séguin, dont Jacques Chirac a emboîté le pas, a trouvé l'arme absolue contre le chômage : un référendum. Admirable. Comme la Constitution, dans sa rédaction actuelle, ne le permet pas, il faudrait commencer par la réviser. Puis, quand ce serait fait, il resterait à organiser, mener campagne, voter, puis exécuter. Dans l'intervalle ? Rien, bien sûr, puisqu'il faudrait attendre le référendum !

Que la lutte contre le chômage soit difficile, c'est une évidence pour tout responsable. Qu'elle appelle des solutions nouvelles, je n'ai pas été le dernier à le dire et à en proposer. Que M. Balladur et ses ministres se signalent par leur léthargie, chacun le constate. De là à cette proposition absurde, il y a une marge.

La droite dispose de tous les moyens, plus que nul autre gouvernement auparavant. Que leur faut-il donc de plus ? S'il s'agit de connaître le sentiment des Français sur le chômage, il n'y a nul besoin d'un référendum, ni de quoi que ce soit d'autre.

En fin de compte, une seule chose importe dans cette fausse solution : elle marque combien la droite, déjà en panne d'idées, est aussi en panne de volonté. C'est ce qui la conduit à rechercher le spectaculaire, même au prix du saugrenu.

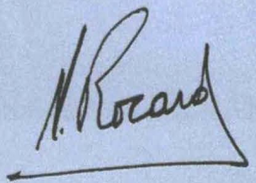

Cette semaine

4 BRUITS ET CHUCHOTEMENTS

6 DOSSIER

- *La sécurité au plus près du terrain*

10 POLITIQUE INTÉRIEURE

- *Deuxième session des Assises à Rennes sur l'emploi : petits pas vers fortes convergences*
- *Affaires : le PR dans le collimateur*
- *"Pierre Bérégovoy nous manque, il manque à la France"*

14 ÉCONOMIE

- *Balladur solde l'UAP*

15 SOCIÉTÉ

- *Revoilà la tuberculose, maladie de la proximité*

16 VILLES ET RÉGIONS

- *Le pont de Normandie : l'ouvrage du troisième type*

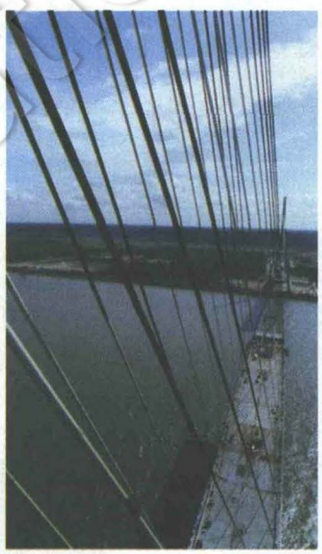

Le plus grand pont à haubans du monde. page 16

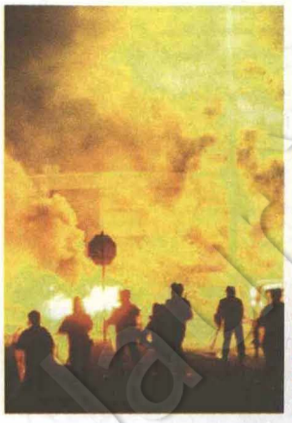

Les banlieues de la désespérance. page 6



19 VENDREDI IDÉES

- *Le retour des valeurs coopératives*

22 POLITIQUE INTERNATIONALE

- *Afrique du Sud Mandela : "Nous sommes libres, enfin"*
- *Proche-Orient La paix persiste et signe*
- *Les Nations Unies entre ambition et impuissance*
- *Construire l'Europe des socialistes*

28 MAGAZINE

30 COURRIER

31 INVITÉ

- *François-Régis Bastide*

Vendredi - 10, rue de Solferino - 75333 Paris Cedex 07 - Tél. : 45 56 78 61 - Fax : 45 51 47 03 - Télex : 200 174
Pour obtenir vos correspondants, composez d'abord le 45.56

DIRECTION
Directeur de la Publication : Jean-Luc Mélenchon – *Co-directeur de la Publication* : Didier Leconte – *Directeur* : Sylvie Bezançon (78.82) – *Vendredi-Idées* : Alain Bergounioux
RÉDACTION
Rédactrice en chef : Lyne Cohen-Solal (77.04) – *Politique* : Jean-Pierre Bedei (78.73) – *Economie* : Monique Grima (78.70) – *Société* : Patricia Jaffray (78.94)
International : Ghislaine Toutain (78.72) – *Villes et Régions* : Chrystie Lipani (78.55) – *Magazine* : Françoise Roby (78.55) – *Vendredi-Idées* : Bernard Chaouat (79.01)
SECRÉTAIRES DE RÉDACTION : Monique Bartholomeus (77.92) – Vanda Gervasio (78.58)
PHOTO : Pascal Lebrun (78.53)
ABONNEMENTS - PETITES ANNONCES : Marie-Lou Le Bras (78.57) – Sabine Sebah (78.56)
SECRÉTARIAT : Odile Fée (78.61) – Binh Vu Trong (78.53)
PUBLICITÉ : Pyramid Conseil : 42 21 40 90 – Nathalie Tournier 45 56 78 46, Franck Accart 45 56 79 03 - Fax : 45 56 79 40
FABRICATION : *Direction artistique* : Timoléon (Paris) – *Maquette* : Christine Lovinger (78.92), Sandrine Girard (78.92)
PHOTOGRAVURE : Dawant - Paris – IMPRESSION : PPR - Saint-Ouen l'Aumône – ROUTAGE : Inter-routage - Aubervilliers
N° commission paritaire : 10.889 – "Vendredi" est édité par les Nouvelles Editions de l'An 2.000
CRÉDIT PHOTO : W. Dhladhla/AFP (couv et p. 24) ; P. Lebrun (p.3, p.5, p.6, p.16, p.17, p.19, p.20, p.27) ; Haley/Sipa-Press (p.4) ; J.M. Huron/Editing (p.7) ; P. Schuller/Editing (p.3 et p.8) ; J.F. Marin/Editing (p.3 et p.8) ; N. Quidu/Gamma (p.9) ; Le journal du Centre (p.12) ; P. Sittler/Rea (p.14) ; Chatelin/Rea (p.15) ; W. Ramallah/AFP (p.24) ; S. Laurent/Gamma (p.26) ; J. Schlomoff/Fondation Cartier (p.28) ; J. Sassier/Ed. Gallimard (p.31).
Ce numéro a été tiré à 154.000 exemplaires

Fondation Jean Jaurès

Balladur , le réformateur en panne



Triste ordre du jour, au Parlement. Cette session est pourtant la dernière utile du gouvernement Balladur avant celle, toujours encombrée, du budget, à l'automne. Depuis un mois, les élus du peuple n'ont pu débattre et légiférer que sur la défense de la langue française, la bioéthique et la participation. Les commissions font traîner les débats et les rapports. Voilà pour les grandes réformes de l'ère balladurienne. Il est vrai que la fameuse loi quinquennale sur l'emploi, annoncée l'an dernier et appliquée dès septembre avant même sa promulgation, a subi quelques désagréments et se trouve, de fait, sans effet malgré les promesses et les annonces. La réforme balladurienne a-t-elle déjà vécu ?

Les hurlements de la droite

Le 27 avril, le groupe socialiste de l'Assemblée nationale a quitté l'hémicycle pour protester contre les hurlements de la droite qui l'empêchaient de s'exprimer et contre les réponses dilatoires du gouvernement aux questions de l'opposition. A Henri Emmanuelli qui s'indignait auprès de Séguin des méthodes de la droite, le président de l'Assemblée a répondu : "J'accepte les critiques mais certainement pas venant de vous."
Ah bon, et pourquoi ?

PS : 4 Matignon : 2

Il n'est jamais trop tard pour se réjouir des bonnes nouvelles et pour rappeler que, rassemblés pour quelques heures sur le terrain de football d'Alfortville, les Onze du Parti socialiste l'ont emporté par 4 à 2 sur l'équipe des fonctionnaires de Matignon. Un jeu solidaire et efficace qui a permis à l'équipe à la rose de remporter haut la main un jeu qui affichait 1 à 0 en leur faveur, à la mi-temps. Une confrontation dynamique qui en précède bien d'autres...

Les policiers sont maussades

Selon un sondage SOFRES réalisé à partir du questionnaire adressé par Charles Pasqua aux policiers, ceux-ci font grise mine. Quelque 49 % d'entre eux se déclarent insatisfaits de leur travail. Ils se plaignent de ne pas être tenus au courant par les magistrats des suites judiciaires de leur action (91 %) comme de trop se consacrer à des tâches administratives dans les bureaux (42 %). Les supérieurs (commissaires et inspecteurs) mettent en cause, à 77 %, la mauvaise organisation des horaires. Plus grave, la démobilisation gagne du terrain. Ils ne croient pas, à 66 %, à l'efficacité de leur action face à la petite délinquance, et 52 % ne veulent plus s'aventurer dans les quartiers difficiles ! (Sondage réalisé sur 5.566 réponses extraites des 70.000 réponses reçues au ministère de l'Intérieur).

Pour le boycott des néo-fascistes

Le Parti des socialistes européens est saisi d'une demande de boycott proposé par les partis français et belge face à l'arrivée possible de ministres néo-fascistes au gouvernement de Silvio Berlusconi. "Ce serait un fait grave s'il se confirmait", dit le communiqué de Michel Rocard. "Il n'est pas possible d'oublier où le fascisme et le nazisme ont conduit l'Europe et le monde." Une déclaration qui a fait la une de "l'Unita" et beaucoup de bruit dans la péninsule. De son côté, Philippe Busquin, président du Parti socialiste belge, rappelle que "l'éventuelle présence de ministres fascistes italiens dans des instances européennes et internationales poserait un problème moral et politique majeur". Parallèlement, Laurent Fabius, dans le "Journal du Dimanche", demande que la France propose à ses partenaires de l'Union européenne de dire non aux réunions de l'exécutif européen où siègeraient des néo-fascistes, "il est temps de faire reculer la bête immonde" souligne le député de Seine-Maritime.



Claude Estier

30 avril

Tapie par ci, Tapie par là. Les médias n'ont d'yeux que pour lui. Ils ne s'intéressent évidemment pas à ce qu'il pense "sur l'Europe par exemple" ni même à ce qu'il dit, mais simplement à l'idée qu'il représenterait une grosse pierre dans le jardin de Michel Rocard, laquelle serait, au surplus, lancée depuis l'Elysée. Il suffit que l'un l'affirme pour que les autres le répètent. Tels sont les nouveaux jeux télévisés dont on abreuve les Français. Quant aux débats d'idées, ils n'ont pas cours à l'audimat !

1er mai

En ce premier anniversaire de sa mort, nous rendons hommage à Pierre Bérégovoy dont tous les Français reconnaissent aujourd'hui qu'il fut un homme juste, intègre, passionnément dévoué au bien public. Mais pourquoi faut-il que certaines insinuations aient créé un malaise en laissant entendre que cette commémoration provoquait une tension entre le président de la République et le Parti socialiste ? C'est, au contraire, rassemblés autour de François Mitterrand que les dirigeants du Parti, les anciens ministres de Pierre Bérégovoy -y compris Bernard Tapie mais qui n'était pas plus invité que les autres- se sont retrouvés pour communier dans le souvenir de l'ami disparu. Avec l'occasion, pour les socialistes, d'une photo de famille qui vaut bien les mauvais feuilletons qu'on nous sert régulièrement.

2 mai

Les premiers résultats des élections sud-africaines confirment, sans surprise, la nette avance de l'ANC. Mardi prochain, Nelson Mandela sera officiellement investi président de la République avec Frederick De Klerk comme premier vice-président. On ne se lasse pas de souligner le caractère extraordinaire -au sens littéral du mot- d'un événement qui a été voulu, organisé et réussi par deux hommes hors du commun que tout opposait sauf la sagesse et le courage, et sur qui va reposer encore dans les prochaines années l'avenir de l'Afrique du Sud. Après des décennies d'affrontements racistes meurtriers, Noirs et Blancs ont su conduire ensemble une révolution par les urnes. Reste à savoir, dans ce pays où la violence reste quotidienne, comment ils vont gouverner ensemble. C'est un second pari. Mais pourquoi ne réussirait-il pas comme le premier ?

Main basse sur les ondes

Trop c'est trop. Le groupe socialiste de l'Assemblée nationale pousse un cri d'alarme. Il demande une commission d'enquête sur les atteintes au pluralisme dans l'audiovisuel. Il avait déjà dénoncé le mouvement de concentration croissant des capitaux dans l'audiovisuel et le verrouillage politique méthodique de la part du gouvernement Balladur. Aujourd'hui, la dégradation constante du respect des temps de parole accordés à l'opposition complète l'OPA de la droite sur les ondes et les chaînes de télé. Sur les deux premiers mois de l'année, les déséquilibres sont flagrants. Sur TF1, en janvier : 61,9 % pour le gouvernement, 13,7 % pour la majorité, 24,3 % pour l'opposition. En février : 51,3 % pour le gouvernement, 19,8 % pour la majorité et 28,9 % pour l'opposition. Sur France 3, en janvier : 39,5 % pour le gouvernement, 32,2 % pour la majorité, 28,3 % pour l'opposition. En février : 36,1 % pour le gouvernement, 45,2 % pour la majorité, 18,7 % pour l'opposition. Le 24 mars, le CSA a "mis en demeure" TF1 et France 3 de "respecter à l'avenir le principe de l'expression pluraliste des courants d'opinion". Et Martin Malvy de

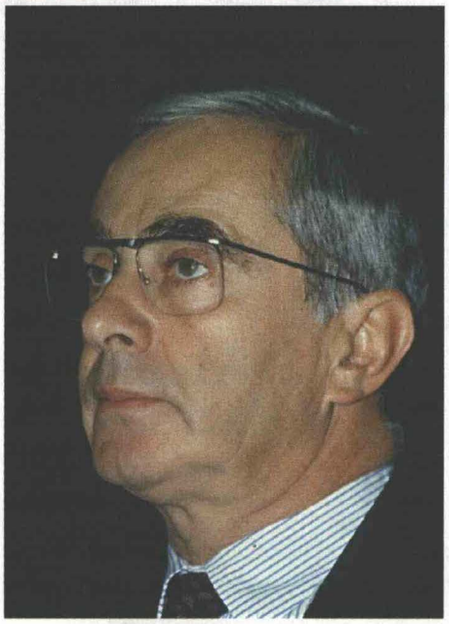

s'insurger : "Rompre avec la règle fondamentale du "tiers", qui n'est déjà pas très généreuse pour les oppositions, revient à porter atteinte à la démocratie."

Méhaignerie désavoue le juge Jean-Pierre

Pierre Méhaignerie, sur les conseils de Nicolas Bazire, a rappelé au juge Jean-Pierre que s'il était son chargé de mission, il ne faisait pas encore la pluie et le beau temps place Vendôme. S'estimant diffamé par un rapport sur le blanchiment de l'argent sale de l'ex-juge du Mans "révélé" par "Le Figaro", Pierre-Antoine Lorenzi, chef du SCPC (Service central de prévention de la corruption), avait engagé une action en justice. Ce service était accusé de "fonctionner comme un service de renseignements" qui gardait sous le coude des dossiers concernant des personnalités sans les transmettre au parquet. Amateur d'enquêtes parallèles, Thierry Jean-Pierre fondait notamment son enquête sur le témoignage d'un membre du service, entendu "en dehors des locaux et de façon anonyme". Dans sa ligne de mire : un service créé par le gouvernement Bérégovoy. Un temps menacé de révocation pour manquement à l'obligation de réserve, Pierre-Antoine Lorenzi a été finalement confirmé dans ses fonctions. Le pouvoir craignait un contentieux devant le Conseil d'Etat.

Pasqua freine l'inscription des Européens

Le ministre de l'Intérieur n'oublie pas qu'il a été, en 1992, un opposant au traité de Maastricht, particulièrement mobilisé contre le droit de vote des ressortissants européens prévu aux élections européennes et municipales. Pour les élections du 12 juin, un décret n'a accordé généreusement qu'une fenêtre d'inscription d'un mois à partir du 14 mars. Et encore, les circulaires d'application ne sont arrivées dans les mairies qu'à la fin mars... La directive européenne datait pourtant du 6 décembre 1993. Avec cette mauvaise volonté, selon le Mouvement européen on ne compte l'inscription que de 2,2 % des Européens concernés. L'absence d'information a découlé de la brièveté de ce délai d'inscription. Devant le Sénat, Françoise Seligmann a rappelé qu'en Allemagne la date butoir est fixée au 9 mai et que chaque intéressé a reçu un courrier personnalisé. Mais d'autres pays n'ont pas fait mieux que la France, maigre consolation...

Quand VGE oublie l'Europe

Giscard a dû se montrer distrait à la présidence de la commission des affaires étrangères. Celle-ci vient en effet de se ranger dans le camp des anti-européens en suivant les recommandations de Robert Pandraud sur la compétence externe de la Communauté. La proposition de résolution refuse la possibilité à la Commission de travailler directement avec l'Organisation internationale du travail et laisse cette compétence aux seuls Etats. "Ce problème renvoie à la conception même de l'Europe", notait un commissaire de droite, certes, oui, mais quelle est celle de VGE ?

A vos agendas

Mai 1994

Samedi 7
- *Commission nationale Entreprise, 10 rue de Solferino, 9 h 30 à 17 h.*
- *Journée nationale Education (commission nationale, fédéraux éducation, groupe éducation FNESR et équipe éducation). Assemblée nationale. 10 h à 17 h.*
- *Réunion des premiers secrétaires fédéraux. Assemblée nationale, 10 h à 17 h.*

Dimanche 8
- *Martine Aubry à "7/7", TF1, 19 h.*

Dimanche 8 au mardi 10
- *Internationale socialiste. Conseil international à Tokyo.*

Lundi 16
- *Rassemblement des militants de la FEN sur le thème "Nouveau contrat pour l'école". Maison départementale des syndicats, Créteil, 9 h 30 à 17 h.*

Jeudi 19
- *PSE. Sommet extraordinaire des leaders à Bruxelles.*

Vendredi 20
- *Campagne des européennes. Michel Rocard à Fécamp sur le thème du chômage.*

Samedi 21
- *Marche des chômeurs en Ile-de-France.*

Mardi 24 et mercredi 25
- *Conseil fédéral national de la FEN. CHU Lariboisière, Paris.*

Dimanche 29
- *Débat Michel Rocard / Dominique Baudis à "7 / 7", TF1, 19 h.*

La fête du Parti

Les **"48 heures de la fraternité"** *se dérouleront les 2 et 3 juillet au Parc départemental paysager-Le Bourget. Se succèderont des débats politiques sur des thèmes multiples et des concerts de toutes les musiques, du Rock au Grove, de toute l'Afrique, la World Music, le Jazz, le Rap, la nouvelle chanson... sous les trois chapiteaux, au milieu de centaines de stands et d'animations. Parmi les artistes attendus* **autour de Bob Dylan** *: I Muvrini, Kent, Maceo Parker, Willy De Ville, Charlélie Couture, Stéphane Eicher, I Am, Last Poets, Catherine Ribeiro, Rachel Des Bois, Au Petit Bonheur, Malavoi, Nilda Fernandez, 4 Non Blondes, Sinclair, Les Wampas, Manu Dibango, Idir, Khaled... Participation pour les deux jours : 60 F. Billets à retirer auprès des fédérations socialistes.*

Fondation Jean Jaurès

Les incidents récents dans les banlieues remettent à l'ordre du jour la question de la sécurité. Malgré une politique de la ville et une modernisation de la police qui ont permis d'obtenir des réussites au milieu des années 80, la gauche n'a pas convaincu, notamment son électorat. Les socialistes doivent donc faire des propositions qui, sans mettre en cause les libertés, assurent le droit à la sécurité. Ils doivent s'attacher à développer une police de proximité et tenir les deux bouts de la chaîne : la prévention et la répression.



UN DROIT POUR TO

La sécurité au p

Responsable national du PS pour les questions de police-justice, François Rebsamen fait le bilan de la politique Pasqua en matière de sécurité : "On a perdu un an". Il formule quelques propositions dans la perspective du retour des socialistes au pouvoir.

Quel bilan peut-on faire de la politique menée par Pasqua en matière de sécurité depuis un an ?

François Rebsamen : Au bout d'un an, on commence à mesurer le décalage entre le discours et les actes. Malgré des propos apaisants, Pasqua a procédé à une chasse aux sorcières implacable. Il a changé tous les directeurs d'administration centrale après leur avoir assuré qu'il les maintiendrait à leur poste. Pire, il est descendu très bas dans la hiérarchie, mettant en cause la compétence de bons professionnels. Il est revenu sur certaines dispositions prises par le gouvernement précédent. Il a supprimé la réforme de la départementalisation de la police nationale qui prévoyait l'instauration d'un chef de toutes les polices dans chaque département. Il a également annulé les plans locaux de sécurité mis en place par Paul Quilès. Ils avaient pour but de concilier les objectifs de prévention, de dissuasion et de répression au plus près du terrain. Ils permettaient de motiver et d'intéresser tous les acteurs locaux qui concourent à la sécurité dans les agglomérations et les quartiers. Pasqua les a transformés en plans départementaux de sécurité. Cette initiative ne marchera jamais car plus on s'éloigne des problèmes locaux et spécifiques, moins on peut être efficace : les difficultés ne sont pas les mêmes dans tous les points du département et dans chaque ville. Au début du mois de février, à peine un tiers des projets de plans départementaux étaient prêts... et 10 % des départements n'avaient pas répondu. Bref, dans ce domaine essentiel, on a perdu un an.

Fondation Jean Jaurès

lus près du terrain

Pasqua a annoncé une grande loi pour renforcer la sécurité. Que faut-il en attendre ?

F. R. : Dès son retour au ministère de l'Intérieur, Pasqua a su profiter de la faiblesse syndicale (divisions, affaiblissement des responsables) pour gagner du temps. Il a su se ménager les deux principales organisations syndicales de la police nationale (FASP et FNAP). En pratiquant le dialogue, en se mettant à l'écoute des revendications et des propositions syndicales, et en promettant un projet de réforme, Pasqua a empoché un an de paix syndicale. Mais désormais, il faut trancher. Et là encore, le décalage entre le discours et les actes est évident. Le rapport d'étape prévu en mars vient seulement d'être publié. Je crains que le projet Pasqua dans sa forme définitive ne soit une coquille vide de sens, remplie seulement de grands principes généraux qu'on ne pourra qu'approuver. Il ne comprendra pas de réforme des grands corps de la police, contrairement à ce qu'espéraient les syndicats. Tout au plus obtiendra-t-il des crédits importants en matière de modernisation (véhicules, transmissions, matériels). C'est appréciable mais notoirement insuffisant. Le vrai problème réside dans le commandement des unités de police.

Est-ce la raison qui explique le laxisme de la police à l'égard des casseurs ?

F. R. : Pasqua pense que cette option le sert car elle discrédite les manifestants et suscite un réflexe de peur qui rapproche les citoyens de l'ordre et du pouvoir. En réalité, les images de casse le desservent car son électorat attend de lui davantage de fermeté.

Dans la perspective d'un retour au pouvoir quelles propositions doit formuler la gauche en matière de sécurité ?

F. R. : Il faut casser l'image selon laquelle l'Etat n'assure pas son rôle. Les gens demandent qu'on ne vole plus leur autoradio ou qu'on ne saccage plus leur voiture. Nous devons afficher comme priorité la réponse à la demande sociale de sécurité exprimée par les citoyens.

Il faut transformer les institutions afin de donner plus d'unité et d'autonomie à la police sur le plan local et améliorer la prévention et la capacité d'enquêtes. Parallèlement, il faut développer la participation des citoyens à la question de la sécurité. Pour cela, il est nécessaire d'organiser une forme de coproduction de prévention par l'intermédiaire d'institutions locales souples qui recensent les besoins d'un quartier ou d'une banlieue (logement, soutien scolaire, îlotage, etc.) et passent commande auprès des administrations. Une telle approche suppose de sortir l'administration et les préfets des cloisonnements et de l'isolement. Une politique de gauche de la sécurité passe par l'application de quatre axes : prévenir, dissuader, réprimer et réparer.

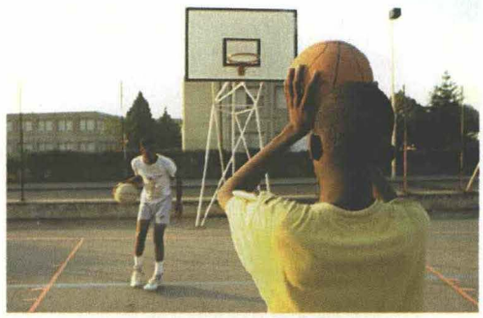

La prévention, c'est aussi éviter le désœuvrement des jeunes.

En matière de prévention, la droite a levé le pied. La gauche doit retrouver une capacité d'intervention grâce à la coproduction, en redynamisant les services sociaux de proximité (renforcement des éducateurs). La dissuasion passe par un accroissement de l'îlotage. Pour cela, les policiers doivent être mieux insérés dans la population et vivre parmi elle lorsqu'ils ont terminé leur service. Ils peuvent devenir ainsi un relais social et voir leur rôle revalorisé. Or on ne peut instaurer un îlotage efficace que si l'on a une approche locale de la politique de sécurité. Lorsque la prévention et la dissuasion ont échoué, il ne faut pas hésiter à réprimer les délinquants, c'est-à-dire assurer la sécurité des biens et des personnes. Enfin, il est nécessaire de réparer les dégâts causés au quotidien par la délinquance. Par exemple, après le constat d'un cambriolage, si la porte est fracturée, il faut que la police assure une surveillance ou appelle immédiatement un serrurier afin de prendre en compte l'aggravation de l'insécurité causée par le préjudice. Avec l'application de ces quatre axes, les socialistes n'ont pas à avoir honte de leur approche de la sécurité car elle concilie le respect des droits des citoyens et l'efficacité face à la petite et moyenne délinquance.

Propos recueillis par Jean-Pierre Bedeï

L'inégalité face à l'insécurité

Gérard Le Gall, responsable national des études politiques, analyse les effets de l'insécurité sur l'opinion publique et notamment sur les catégories sociales représentées par la gauche.

Le thème de la sécurité, qui couvre un vaste champ, a toujours été au cœur du discours de la gauche à travers l'Etat-providence, la Sécurité sociale, les droits sociaux. Aujourd'hui, alors que le face-à-face juridico-politique entre la liberté et la sécurité revient dans l'actualité, bornons-nous à quelques réflexions socio-politiques sur la sécurité privée et publique.

Voici peu, les leaders de la droite, ravis de s'opposer à une gauche trop souvent peu encline à assumer sa politique de prévention et d'ordre, accréditaient l'idée que la délinquance est un produit du laxisme des gouvernements de gauche. Cette argumentation apparemment persuasive résiste pourtant mal à l'analyse. N'est-ce pas la droite qui, en 1976, créa un "comité d'étude sur la violence, la criminalité et la délinquance" ? Le "rapport Peyrefitte", qui fait du sentiment d'insécurité le fil conducteur de sa démarche, diagnostique que "la soudaine montée de la violence en France s'inscrit au cours des dernières années à travers les chiffres de la criminalité"... Et de citer le doublement des crimes et délits, le quintuplement des vols à main armée, la multiplication par vingt des hold-up ...!

Le discours sur la sécurité de chaque citoyen devient, dans les années 70, une préoccupation de l'Etat. Il fait naître, en réaction à une thématique autoritaire et un usage abusif du mot "violence", un autre discours : "la seule vraie violence est la violence qui meurtrit de coups et sème la mort". Le sentiment d'insécurité "résidu psychique" sera théorisé, au mépris du vécu des gens, en "mythe", "fantasme" ou "pur produit de l'imaginaire". Bref, ce serait un mythe "forgé à ▶

coups de statistiques amalgamées", orchestré par le "pouvoir télévisionnaire" pour conditionner l'opinion et lui faire accepter le renforcement de l'appareil d'Etat. Ce paradigme, hégémonique à gauche durant les années 70, a été ébranlé durant les années 80 sous l'influence des élus locaux et... de la puissance des faits. L'opinion publique, qui n'indexe pas ses peurs sur la seule "grande criminalité", dit majoritairement éprouver -54 %- "souvent" ou "de temps à autre" une inquiétude pour sa sécurité. Le sentiment d'insécurité demeure plus féminin que masculin, traverse toutes les classes d'âges, est nettement plus "ouvrier" (58 %) que cadre ou profession intellectuelle (47 %), particulièrement plus élevé pour les "sans diplôme" (60 %) que chez ceux qui ont suivi l'enseignement supérieur (38 %). Une analyse plus fine révèle l'existence d'une "gauche inquiète" -environ 40 % de la gauche- nettement plus âgée, plus féminine, moins instruite, plus populaire que la "gauche apaisée".

On le voit, la gauche traditionnellement défenseur des couches sociales les plus défavorisées, se heurte à leurs représentations simples, imprégnées de "culture de punitivité". Pour ces personnes qui vivent les plus dures réalités urbaines, la répression l'emporte sur la prévention, et elles partagent, ô paradoxe, davantage la thèse classique de la responsabilité individuelle que la thèse positiviste de la responsabilité de la société dans la délinquance ! L'opinion perçoit clairement ce mal-être ontologique de la gauche. En 1991, 41 % des personnes interrogées n'attribuent-elles pas le mot "sécurité" "plutôt à la droite", et seulement 5 % "plutôt à la gauche" (27 % parmi les proches de la gauche !) et 26 % ni à l'une ni à l'autre.

La gauche, qui a tardivement pris conscience de l'importance du sentiment d'insécurité dans la détermination des attitudes politiques, qui stigmatise -souvent avec mépris- l'"idéologie sécuritaire", devra rapidement trouver des réponses à l'échelle humaine. Puisse la gauche prophétique, avant-gardiste et aristocratique, qui renforce inconsciemment le populisme, ne plus oublier l'inégalité face à l'insécurité !

Gérard Le Gall

BANLIEUE LYONNAISE

Conséquences d'un aba

Après les flambées de violence dans les banlieues lyonnaises, dans sa commune et à Vaulx-en-Velin, Jean-Jack Queyranne, maire de Bron, explique les mécanismes qui les ont enclenchées.

Qui sont les responsables des graves incidents intervenus au mois d'avril à Vaulx-en-Velin et à Bron ?

Jean-Jack Queyranne : Les déprédations commises à Vaulx-en-Velin et à Bron résultent d'une action de commando, préméditée, conduite par quelques individus qui ont tout intérêt à un pourrissement de la situation des banlieues et à un accroissement de la violence pour continuer à vivre de la délinquance et des trafics qu'elle engendre. Nous sommes loin de la révolte des jeunes des Minguettes au début des années 80. L'incendie des équipements publics constitue une attaque contre le sport qui est incontestablement un facteur d'intégration. Les premiers pénalisés sont les jeunes. Je ne confonds pas les quelques individus qui ont commis ces actions avec la grande majorité des adolescents des quartiers concernés, qui ne se sont pas manifestés lors de ces événements.

Pourquoi alors avez-vous mis en cause la police ?

J.-J. Q. : La dimension sécurité des banlieues doit être assurée par les institutions de la République. Lors des incidents, le dispositif de la police s'est montré inefficace. Il a été retiré avant que les événements ne dégénèrent. Plus généralement, devant la réduction des effectifs de police, la question de la sécurité est posée. Le commissariat de Bron a perdu trois policiers depuis le mois de septembre. Une tendance que l'on constate également dans l'Est lyonnais. L'îlotage n'a plus les moyens de faire vivre la police au quotidien dans les quartiers. La droite se livre à une mise en cause forcenée de la prévention. Or la prévention est le premier maillon de la chaîne d'une politique de sécurité. Il n'est pas question d'y renoncer mais l'Etat doit également assurer sa responsabilité dans la répression. Il ne faut pas faire porter aux maires la responsabilité en matière de sécurité.

Pourquoi la situation se dégrade-t-elle dans les banlieues depuis quelques mois ?

J.-J. Q. : Depuis un an la politique de la ville n'est plus une priorité du gouvernement. C'est dramatique, car l'action menée en direction des villes et des banlieues constituait la meilleure façon de répondre à la désespérance des jeunes. La droite a une lourde responsabilité dans cette dégradation. Dans les projets de réforme de l'aménagement du

Vaulx-en-Velin le jour, Vaulx-en Velin la nuit du 8 octobre 1990. Les deux contribuent à la désespérance des jeunes.



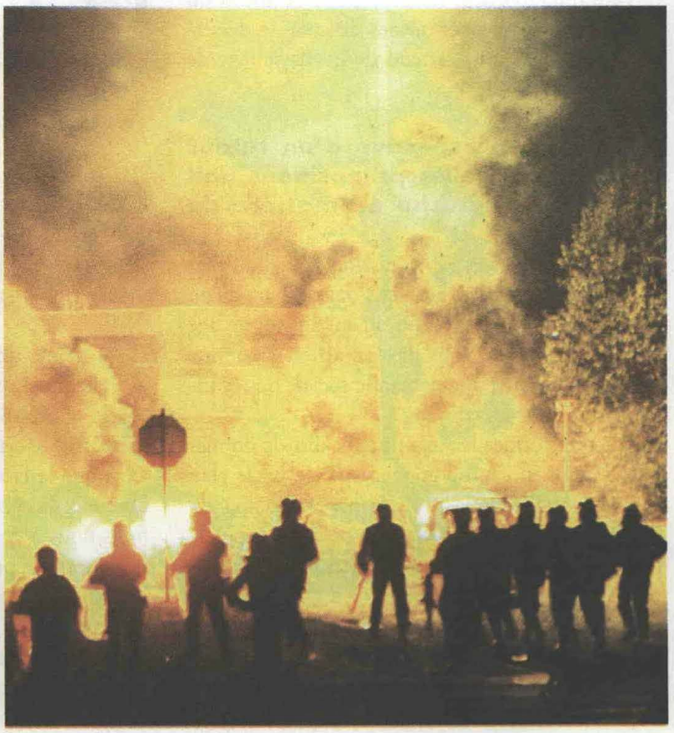

ndon

territoire, le gouvernement s'est beaucoup intéressé au monde rural mais il a oublié que 80 % des Français vivent dans les villes. C'est une véritable cause nationale.

Que peuvent faire les élus pour apaiser la situation ?

J.-J. Q. : Nous avons organisé deux manifestations à Bron et Vaulx-en-Velin afin d'éviter que des fractures ne se creusent dans la population car il existe un danger de révolte des jeunes et de montée du racisme dans l'opinion. Nous essayons de réexpliquer notre politique de la ville et de développement social des quartiers.

Propos recueillis par J.-P. B.



La répression, aussi, pourrait être modulée.

Des villes au bord du gouffre

Sans nier les nécessités de la prévention, les différents intervenants dans les banlieues s'accordent sur une priorité : le respect de la loi et de l'ordre public. Loin de toutes les démagogies.

Si les banlieues flambent, c'est qu'elles concentrent tous les maux de notre société. Ceux qui, depuis les années 60, ont été repoussés à la périphérie des villes sont le plus souvent des populations en difficulté. Une solution provisoire pour un habitat qui représentait, à l'époque, un progrès sanitaire et social. Le provisoire a duré, les classes moyennes se sont réfugiées dans des pavillons, deux décennies ont apporté la crise. La situation ne fait qu'empirer. "Les banlieues sont le théâtre d'une économie de la drogue avec des réseaux familiaux et de connaissances, et un recyclage dans des activités légales, d'une impitoyable loi du fric, de mineurs récidivistes devant lesquels les policiers sont désarmés", décrivent les acteurs locaux. Ces nouvelles réalités s'inscrivent dans une toile de fond rongée par la délinquance (vols et cambriolages), les dégradations de biens (privés comme publics) et ce que les chercheurs appellent les "signes d'incivilité" (graffitis, obstruction dans les cages d'escaliers, bris de vitrines) qui créent un climat de suspicion et d'abandon dans les cités. Les événements récents de Bron, Vaulx-en-Velin ou Toulon, survenus à la suite de morts accidentelles de jeunes, rappellent l'urgence. A chaque fois, des véhicules pris en chasse par la police. On compte les victimes, les habitants des cités hésitent entre révolte et inquiétude, le sentiment d'insécurité progresse. Que faire ?

Les acteurs de cette fameuse politique de la ville sont formels : on ne peut jamais prévoir une explosion dans une banlieue. A l'IHESI (Institut des hautes études de la sécurité intérieure), on note que "dans la société à deux vitesses où nous vivons, les violences sporadiques sont inévitables. On ne peut que les canaliser". A Epinay-sur-Seine, la ville de Gilbert Bonnemaison, le père de la politique de prévention, on note sans ambages que "les efforts d'une ville pour prévenir les risques d'explosion urbaine se situent toujours sur une ligne de crête". C'est le syndrome du mur d'escalade de Vaulx-en-Velin inauguré une semaine avant les émeutes de 1990. Il semble fini le temps des guichets uniques où les collectivités en difficulté s'adressaient à l'Etat pour financer des activités sportives ou culturelles... A présent, sans négliger les attentes des jeunes, on s'interroge sur le rôle des pouvoirs publics dans les quartiers.

La politique menée par la droite depuis un an se traduit surtout par une dégradation de la situation dans les banlieues. Le plan d'urgence annoncé en juillet dernier a fait long feu. Comme le rappelait pourtant Julien Dray dans un rapport de 1992 sur les banlieues : "Il est nécessaire d'agir sur plusieurs niveaux : la police et la justice mais aussi sur le système scolaire et la vie dans les quartiers". Il insistait sur les besoins insatisfaits de représentation et de médiation des jeunes.

A Epinay, la municipalité refuse de dissocier prévention et répression, et selon Jean Daëron, conseiller de Gilbert Bonnemaison, "notre but est de recueillir et de répondre à la demande de sécurité". Pour cela, on ne néglige aucun moyen de dialogue et d'information avec les cinq quartiers de cette ville : antennes de quartiers relais du Conseil communal de prévention de la délinquance (CCPD), correspondants-jeunesse, adjoints au maire de quartiers, bureau d'aide aux victimes. D'autres pistes existent, y compris dans le domaine répressif : maisons de la justice, peines de substitution pour les délinquants. La motivation des agents publics est également citée parmi les remèdes possibles du mal des banlieues. En n'oubliant pas ce mot de Jean Daëron : "ravauder le tissu social, c'est du travail de petit point". Et pas seulement des appels au 17.

Gilles Aïdan

Collection Jean-Jaurès

La deuxième phase des Assises de la transformation sociale qui s'est déroulée à Rennes le 30 avril en présence d'une assistance mobilisée, a été marquée par des convergences sur la question de l'emploi. Une tendance encourageante pour la préparation d'une alternative politique de gauche à la politique de Balladur. Elle doit être confirmée lors des prochaines sessions des Assises qui se tiendront sur la politique de la ville. L'emploi sera aussi au cœur de la campagne européenne, avec le projet d'emprunt pour les grands travaux annoncé par Michel Rocard.

DEUXIÈME SESSION DES ASSISES À RENNES

Petits pas vers

Aborder les problèmes de fond en laissant de côté clivages partisans et échéances électorales, c'est le pari des Assises de la transformation sociale. Pari tenu à Rennes.

Le décor de la deuxième session des Assises de la transformation sociale consacrée à l'emploi a été brutalement planté par une jeune femme sans emploi, Patricia Mottet. Dénonçant le fait que l'on ne s'occupe des chômeurs que lorsqu'ils sont exclus, elle apostrophe la salle : "Il y a un robinet du chômage. Faites ce que vous voulez, mais fermez-le".

Interpellés dès le départ, les politiques ont tenté de répondre. Facilité par une organisation différente des premières assises où chacun monologuait, un dialogue s'est noué entre les participants. Pour, d'abord, clouer au pilori la loi quinquennale et "la philosophie qui reste fondamentalement, selon Lionel Jospin, celle de la droite : baisser le coût du travail et rendre le travail beaucoup plus flexible et donc beaucoup plus précaire." Pour demander, ensuite, une politique économique qui mette la lutte pour l'emploi au premier rang. "Le chômage ne doit pas être un solde de la politique économique qu'on traite ensuite socialement, mais la principale cible de la politique économique qui ne doit pas être subordonnée à ce qu'on appelle la politique du franc fort. On ne peut pas continuer à agir comme si le principal danger était l'inflation", remarque Lionel Jospin.

Prenant appui sur ce double constat, chacun avance sa ou ses solutions. Un consensus s'établit très vite sur l'objectif : la réduction du temps de travail à 35 heures. Paul Lespagnol, au nom du PC, les veut tout de suite et sans diminution de salaire. Jacky Bontems, de la CFDT, prône "une vaste réorganisation du temps de travail tout au long de la vie" et une diminution de sa durée qui ne se tra-



SUR L'EMPLOI

fortes convergences

duise pas "par un coût trop important pour les employeurs et par une diminution des salaires les plus faibles." Les écologistes préfèrent parler de partage du travail et des revenus. Mais, pour Alain Lipietz, membre de la direction nationale des Verts, "la diminution des salaires ne doit pas être la même pour tous". Le porte-parole national du mouvement, Yves Cochet, plaide pour une réforme profonde de la fiscalité et l'instauration d'une écotaxe. "A qui fera-t-on croire qu'il y a urgence à lutter contre le chômage si l'on promet les 35 heures pour l'an 2000" s'insurge le trotskiste Gérard Filoche, inspecteur du travail.

"Le projet du PS, c'est la semaine de quatre jours. Ne nous caricaturez pas", demande Michel Rocard pour qui les 37 heures sont de l'ordre d'"une réflexion technique sur la manière de commencer" pour aller ensuite "vers la société du temps libre". Les 35 heures sont possibles en une législature. Il fixe "un double devoir : éveiller des forces sociales associatives nouvelles et aider les organisations syndicales à sortir du ghetto où elles se trouvent, qui est l'obligation de défendre presque corporativement des salariés contre les autres." Fait nouveau, chacun écoute la nuance de l'autre sans la condamner et y répond au fil des interventions en la confrontant à la sienne. Paul Lespagnol, qui présente les huits points sur le chômage du "pacte unitaire pour le progrès" du PC, prend soin de préciser à plusieurs reprises que "ces propositions ne sont pas à prendre ou à laisser. Il n'est pas nécessaire d'être d'accord sur tout pour agir ensemble".

"On est passé de discours parallèles à une convergence", se réjouit Jean-Christophe Cambadélis. Convergences sur la critique du passé, le diagnostic, la nécessité d'une nouvelle politique économique, le besoin d'un Etat fort qui puisse la conduire. "Ce sont de petits pas, poursuit-il, mais des petits pas qui montrent une convergence forte, du PC à Jospin, des Verts à l'extrême-gauche, des mouvements associatifs aux chômeurs". Philippe Herzog, venu au titre du mouvement "Confrontations", dit la même chose : "Personne ne vient ici en donneur de leçons. A partir de là, il y a un espace de dialogue entre les forces de gauche".

De ce dialogue entre des représentants de plusieurs listes européennes présents dans la même salle, chacun s'est réjoui et Michel Rocard le premier : "C'est une immense première." Dans ces conditions, Philippe Campinchi, président de l'Unef-ID et leader de la lutte des jeunes contre le CIP, pouvait lancer un appel : que le slogan "tous ensemble" continue. Et être entendu.

Monique Grima

EUROPÉENNES

L'emploi au cœur

"Le problème aujourd'hui est de savoir comment on se bat contre le chômage en France et en Europe". Prolongeant, lundi, les débats des Assises devant le Club de la presse d'Europe 1, Michel Rocard a souligné que l'emploi serait le thème central de la campagne du PS pour les élections européennes. "L'enjeu, c'est de faire de l'Europe un véritable outil économique contre le chômage (...) On peut faire beaucoup mieux qu'on ne le fait pour une France forte dans une Europe forte", en particulier en organisant une relance en anticipant sur la demande. L'Union européenne étant la seule collectivité à ne pas être endettée, elle peut lancer un grand emprunt pour financer des infrastructures ferroviaires et routières, la reconstruction de certaines banlieues et "tout ce qui concerne l'environnement" comme la dépollution et le changement des processus de production pour qu'ils deviennent moins polluants.

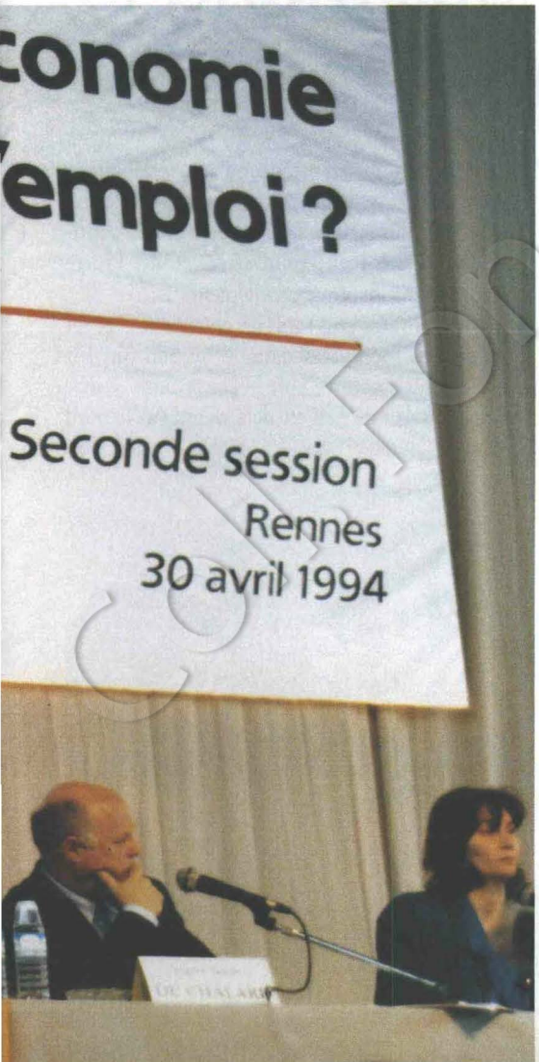

AFFAIRES

Le PR dans le collimateur

La ténacité du juge Renaud Van Ruymbeke n'est visiblement plus du goût des dirigeants du Parti républicain. Sur la piste d'un pot de vin de 4,4 milliards de francs versé au début de 1988, en Suisse, par la société Pont-à-Mousson à un curieux intermédiaire nantais, René Trager, le magistrat rennais est tombé... sur le PR.

Trager affirme, en effet, avoir reversé l'essentiel de cette coquette somme à Jean-Pierre Lapègue (PR), conseiller municipal de Nantes. Ce dernier siégeait alors, tout comme Loïc Sparfel (président du PR de Loire-Atlantique), à la commission municipale d'attribution des marchés. Une fonction qui les aurait bien aidés dans leurs recherches de financement pour le PR. Lapègue a d'ailleurs précisé au magistrat que Gérard Longuet, alors trésorier du PR, les avait pressés, Sparfel et lui-même, de "faire remonter de l'argent sur Paris". En revanche, Lapègue nie avoir reçu de Trager le montant de la commission de Pont-à-Mousson. Pourtant, il a signé un reçu, remis au juge par Trager...

Alors ? Pour savoir si, oui ou non, le PR a touché cet argent en liquide, le juge a d'abord ▶

demandé à l'actuel trésorier de ce parti, le député Jean-Pierre Thomas, de l'aider à faire la lumière. Non sans difficultés. Après avoir dû surmonter bien des manœuvres pour freiner ses investigations, Renaud Van Ruymbeke a fait de surprenantes découvertes révélées par "Libération" et "Le Canard Enchaîné". Une partie des ressources du PR, jusqu'en 1991, donc après la loi sur le financement des partis, provient de dépôts en liquide sur ses comptes, à hauteur de 28 millions de francs. D'où proviennent ces très importantes sommes ? Jean-Pierre Thomas a refusé de le préciser. Le siège du PR, acheté en particulier grâce à la générosité de la CGE et d'Axa, appartenait à une SCI Constantine composée de François Léotard, Gérard Longuet, Alain Madelin et Jean-Pierre Thomas. Du moins, jusqu'à ce que la curiosité du juge amène ces quatre amis à s'en défaire l'an passé. Pompe à finance du PR, la société d'achat d'espaces publicitaires GRR, créée en septembre 1987, a miraculeusement su séduire la Société française de Radio-téléphone (SFR). En quatre ans, près de 20 millions ont été versés à GRR par la SFR, soit les deux tiers du chiffres d'affaires de cette jeune régie publicitaire inconnue. Il est vrai que la SFR, filiale de la CGE, avait bénéficié d'un arrêté de concession signé en décembre 1987 par Gérard Longuet, alors ministre des PTT. Une victoire pour la SFR en concurrence sur ce marché avec Matra et Alcatel. Tous ces faits troublants et quelques autres, Renaud Van Ruymbeke les a portés, le 24 mars, à la connnaissance de sa hiérarchie. Non sans souligner qu'ils apparaissent constitutifs de faux, voire d'abus de biens sociaux, recel et trafic d'influence. Depuis cette date, le dossier attend une décision du parquet général de Paris, visiblement peu empressé de trancher.

De grands talents d'homme d'affaires

C'est dans ce contexte qu'à la mi-avril le magistrat rennais a délivré deux commissions rogatoires à la PJ. L'une pour "déterminer la provenance des fonds" de la société de communication "Avenir 55" créée par Longuet en 1987, à l'époque où il détenait le portefeuille des PTT. La seconde, pour vérifier les conditions dans lesquelles Longuet a financé sa belle villa de Saint-Tropez et son appartement parisien de l'avenue Victor-Hugo. Un appartement de 138 m² acheté en 1984 pour 1,8 MF et revendu fin 1993 -alors que le juge s'intéressait déjà fortement au PR- pour 4,3 MF, ce qui prouve que l'actuel ministre de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur est un fin négociateur immobilier.

Pour l'achat de son appartement, Longuet, visiblement agacé, explique qu'il a bénéficié d'une rondelette indemnité d'éviction de 600.000 F pour quitter l'appartement dont il était locataire, complétée par un emprunt. Pour la villa de Saint-Tropez, outre un autre prêt, il aurait réalisé 2 MF de bénéfices en cédant des actions de Radio Nostalgie acquises par le Fonds de placement Investel qu'il avait créé en 1988. Autant de réponses qui montrent davantage les talents d'homme d'affaires de Longuet -y compris lorsqu'il est ministre- qu'elles ne font totalement la lumière sur ses ressources. On peut douter qu'elles épuisent la curiosité de Renaud Van Ruymbeke sur la totale transparence de ces acquisitions comme sur celle des travaux réalisés dans la villa de Longuet à Saint-Tropez par un entrepreneur... de la Meuse, René Céréda. Mais, même s'il s'avoue "un petit peu déconcerté", Longuet se dit serein. Espérons que cette confiance ne tient pas à la conviction que de nouvelles embûches se mettront en travers du chemin du juge.

Adrien Gillis



"Pierre Bérégovoy nous manque, il manque à la France"

On en avait entendu des bruits, on en avait lu des confidences. On en avait gros sur le cœur car on finit par croire tout ce que les gens, surtout les journalistes du soir, racontent. Ils sont si souvent informés de choses que les autres ne savent pas, même s'ils salissent la famille...

Malgré toute cette agitation microcosmique et le malaise, le plus important était de se recueillir dignement et affectueusement pour ce premier 1er mai, autour de Béré.

Premier acte, vendredi 18 heures, 10 rue de Solferino. Dans la cour ensoleillée et fleurie des premières roses de l'année, une plaque de granit avec l'inscription "A Pierre Bérégovoy, militant socialiste, 1er mai 1994 ", dévoilée au cours d'une cérémonie, courte et intime. Michel Rocard, entouré de Madame Bérégovoy, de Rudolph Scharping, notre camarade du SPD en visite à Paris, de responsables du Parti, de collaborateurs de Pierre Bérégovoy et de militants, prononce, ému, quelques mots d'amitié. Rappelant sa dernière entrevue avec Béré, il ajoute : "Mon témoignage, c'est qu'il pensait d'abord à son parti, et aux autres. Pierre était l'exemple même de ce que notre République peut offrir aux meilleurs de ses fils. C'est pour cela que son destin fut grand, que nous savons que nous avons eu dans nos rangs, un juste."

Deuxième acte, à Nevers, dimanche matin au Palais ducal. François Mitterrand, devant les élus locaux, les responsables socialistes et la famille, rend hommage à celui qui fut un ami, un collaborateur, un ministre : "Pierre Bérégovoy manque à ses camarades de combat. La solidité de ses convictions, qui étaient des convictions socialistes, n'a jamais faibli.(...) J'atteste qu'il fut, dans tous les domaines et à chaque instant, fidèle à la cause qu'il servait, qui était la nôtre, que d'autres continuent, qu'ils doivent poursuivre. Oui, Pierre Bérégovoy nous manque cruellement."

Quelques minutes plus tard, il s'entretient avec les responsables socialistes dans le bureau qui fut celui de Béré.

Dehors, le soleil de mai est déjà chaud sur le bord du canal.

L. C.-S.



Campagne des européennes



ENSEMBLE

Meetings interrégionaux avec la participation de Michel Rocard

- **Jeudi 19 mai :** *Montpellier*
- **Jeudi 26 mai :** *Besançon*
- **Lundi 30 mai :** *Toulouse*
- **Mercredi 1er juin :** *Lille*
- **Samedi 4 juin :** *Bordeaux*
- **Lundi 6 juin :** *Villeurbanne*
- **Mardi 7 juin :** *Créteil*
- **Jeudi 9 juin :** *Strasbourg*

COUP D'ŒIL

**Un député de la majorité actuelle est un bon à rien.
Le Premier ministre qu'il soutient est obligé de s'adresser personnellement et directement à chaque jeune pour connaître les causes du mal-vivre de la jeunesse.
Le député majoritaire n'en a aucune idée, c'est bien connu.
Qu'il ne nous dise pas que l'action législative l'obsède.
En effet, le président de l'Assemblée nationale lui-même pense que pour traiter de l'emploi mieux vaut s'adresser personnellement et directement à chaque Français par référendum.
A-t-on besoin d'un questionnaire pour savoir ce qui ne va pas chez les jeunes ? A-t-on besoin d'un référendum pour savoir que les Français sont prêts à l'action contre le chômage ?
On sait aussi que les recettes utilisées jusque-là sont rejetées et le seraient encore quelle que soit la méthode choisie pour les faire avaler.
Mais l'un et l'autre de ces deux démagogues se moquent bien de la question comme de la réponse. Seul compte le lien direct qu'ils prétendent ainsi créer entre leur précieuse personne et le peuple auquel ils s'adressent. Au passage est nié tout rôle aux corps intermédiaires et aux mécanismes de la démocratie représentative. Précisément, c'est cela le populisme.**

Jean-Luc Mélenchon

LE JOUR LE PLUS LONG

de CORNELIUS RYAN
illustré
par JACQUES PECNARD

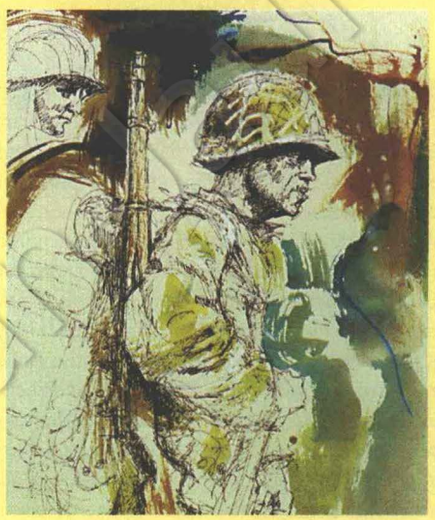

Le livre référence du débarquement

Nul ne s'est exprimé avec autant de véracité et n'a décrit avec autant de justesse et de sensibilité les acteurs de cette grande épopée contemporaine.

- Cet ouvrage, réalisé dans une édition exceptionnelle et de grande bibliophilie, a été illustré par Jacques Pecnard, grand portraitiste et illustrateur des livres du général De Gaulle.
- 2 volumes reliés plein cuir rouge, ornés au fer à dorer, illustrés de 24 hors-texte en couleurs et 40 dessins in-texte...
- Tirage limité à 1.944 exemplaires

Pour informations complémentaires

Votre nom.....
Prénom.....
Adresse.....
Tél. personnel.....
Tél. professionnel.....

à retourner à :

MECENAS CONSEIL
91, rue du fg Saint-Honoré 75008 Paris
Tél. : 44 71 36 00 - Fax : 47 41 36 29

QUAND LA BOURSE A LA DÉPRIME

Balladur solde l'UAP

Depuis des semaines, la Bourse manifeste sa mauvaise humeur face à la lenteur de la baisse du loyer de l'argent en France. Dans ce contexte de décote, l'UAP a quand même été mise en vente et laborieusement placée. A un "prix d'ami" et pour conforter le capitalisme "balladurien".

Le Palais Brogniart est bougon. Et il ne s'est pas gêné, ces dernières semaines, pour montrer sa morosité, voire sa mauvaise humeur. Pourtant, l'économie donne quelques signes de reprise. Trop peu, trop lents, trop fragiles, s'exclament en chœur une partie des investisseurs qui réclament, depuis des mois, une baisse conséquente des taux d'intérêt français à court terme. Au moins de deux à trois points. Selon eux, seule une réduction importante du loyer de l'argent peut inciter les chefs d'entreprise à investir -plutôt qu'à placer une partie de leurs bénéfices sur les marchés financiers- et surtout les Français à consommer. Car ces derniers, s'ils ont donné la priorité à l'épargne par crainte du chômage, ont aussi freiné leurs achats en raison de la perte de pouvoir d'achat (-0,3 % au cours du dernier trimestre de 1993) et du coût exorbitant du crédit. Un coût qui atteint facilement les 14 ou 15 %, parfois davantage, à comparer à un taux d'inflation de 2 %...

La Banque de France, indépendante depuis janvier dernier, est restée sourde aux clameurs de la Bourse. Pour deux raisons. Elle considère que le niveau actuel des taux d'intérêt à court terme n'intervient que très faiblement dans la décision d'investissement des chefs d'entreprise. Et elle a le regard fixé sur la ligne bleue de l'horizon 1997, date à laquelle, au plus tôt, pourra être créée la monnaie unique européenne, conformément au traité de Maastricht. Pour cela, les politiques monétaires française et allemande doivent rester parfaitement coordonnées, afin d'éviter toute turbulence au franc fort. A partir de février, la Banque de France s'est donc lancée dans une baisse de ses taux d'intérêt à petits pas, suivant comme une ombre, mais sans jamais aller au delà, les réductions de loyer de l'argent décidées par la Bundesbank.

L'ambiance n'est pas au beau fixe

Les marchés financiers ont d'autant moins apprécié que depuis un peu plus d'un an, les cours du Matif (Marché à terme des instruments financiers), là où se négocient les capitaux, avaient intégré une diminution beaucoup plus rapide des taux d'intérêt en Europe et notamment en France. Déçus par la "frilosité" de la Banque de France, ils l'ont surnommée avec une pointe de dérision la "Bubof".

Parallèlement à ces escarmouches à fleurets à peine mouchetés entre autorités monétaires françaises et marchés financiers, le relèvement des taux d'intérêt à court terme aux Etats-Unis est venu compliquer les choses. L'économie américaine tourne à plein régime. Peut-être trop, a estimé la Réserve fédérale. Elle craint que la machine s'emballe et provoque un retour de l'inflation. A titre préventif, elle a donc relevé à trois reprises de 0,25 % son taux d'escompte, à 3,75 %. Mais les investisseurs américains ont vraiment cru à un regain d'inflation. Et ils ont fait grimper les taux d'intérêt à long terme. Une hausse qui a "pollué" les taux à long terme européens qui à leur tour ont "plombé" le marché des actions. Au total, depuis le début de l'année, la Bourse de Paris a perdu un peu plus de 4 %. Ce n'est pas une catastrophe, mais à l'évidence l'ambiance n'est pas au beau fixe, surtout pour les valeurs bancaires et financières très sensibles aux variations des taux d'intérêt et massacrées depuis quelques mois.

Détenir les leviers manquants

C'est dans ce contexte de déprime boursière que le gouvernement d'Edouard Balladur a eu la bonne idée de persister dans le lancement de l'offre publique de vente (OPV) de l'UAP. Une bonne idée pour les acheteurs, pas pour le patrimoine de l'Etat. Car à 152 francs, le prix est manifestement cassé. "Bradage", ont aussitôt affirmé les responsables du Parti socialiste. "Très attractif", ont rétorqué les analystes financiers, parfois amateurs de litotes. Depuis janvier, le titre UAP a perdu quelque 27 %. Le 5 avril dernier, il cotait encore 178,50 francs. Lundi 25 avril, il clôturait encore à 164 francs, flirtant avec ses plus bas niveaux de... 1992. C'est dire si la marge de hausse est consistante. Le ministre de l'Economie, Edmond Alphandéry, s'est retranché derrière l'évaluation de la Commission de la privatisation qui a estimé que le prix de l'UAP ne saurait être inférieur à 41 milliards de francs, c'est-à-dire 150,07 francs par action. Soit. Mais le gouvernement n'aurait-il pas eu tout intérêt à attendre pour pouvoir en demander un meilleur prix au lieu de perdre 6 milliards sur le prix escompté ?

En fait, Edouard Balladur paraît manifestement pressé. En octobre 1987, le krach boursier, survenu en pleine OPV de Suez, l'avait empêché de continuer son programme de privatisations. Or l'UAP était une des grandes entreprises qu'il s'apprêtait à vendre très vite après. Pourquoi ? Parce que, contrairement à une entreprise industrielle, un groupe d'assurance dispose d'importantes sommes à investir pour garnir son portefeuille. L'UAP se retrouve donc avec des participations, et donc une forte influence, dans les autres entreprises. C'est, en somme, la clef de voûte du cœur industrialo-financier des entreprises privatisées où le Premier ministre a pris soin de placer bon nombre de ses fidèles : la BNP présidée par Michel Pebereau sera l'actionnaire de référence, l'enchevêtrement de participations croisées assurant pouvoirs et opacité. Il était donc urgent de ne pas attendre pour tenir vraiment en main les derniers leviers qui manquaient. Des fois que l'histoire se répète...

José Vincent

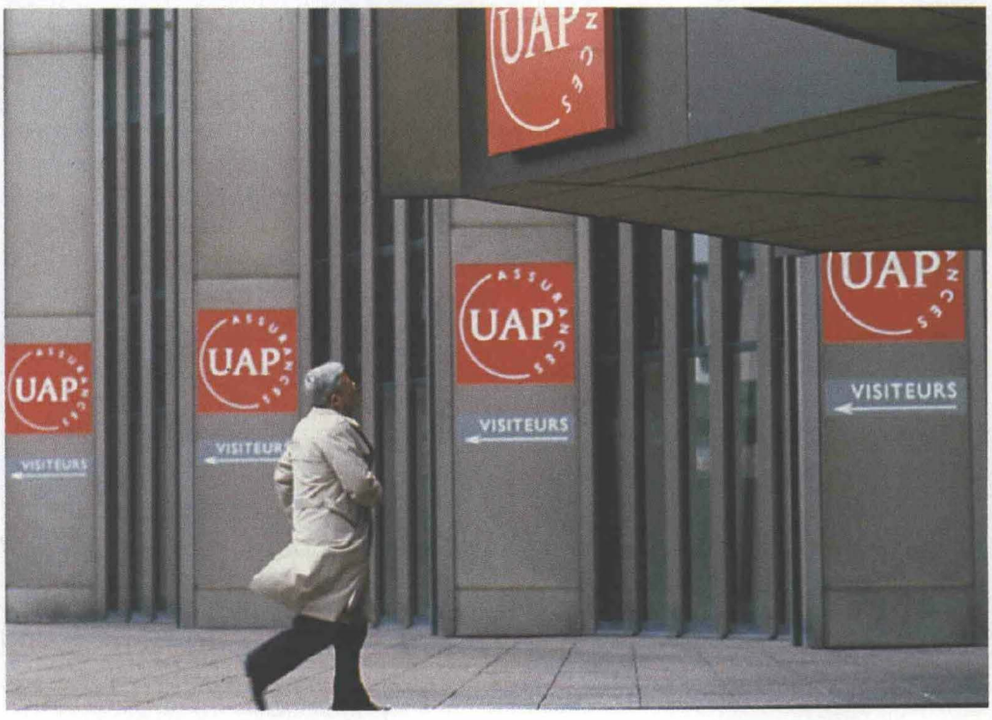

Revoilà la tuberculose, maladie de la promiscuité

Des chiffres qui augmentent en France, la Haute assemblée qui vote son dépistage systématique chez les malades atteints de sida, une cinquantaine de formes multirésistantes qui apparaissent, la tuberculose serait-elle vraiment de retour ?

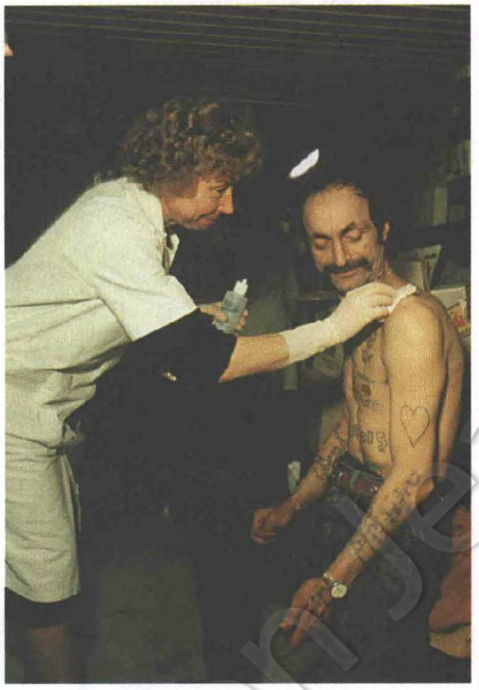

A 35 ans, Issa, originaire du Zaïre, vit en France depuis trois ans. Avec sa femme et leurs six enfants en bas âge, il partage un logement de 7 m^2. Il y a quelques mois, inquiété par l'infection d'un ganglion cervical, il consulte un médecin. Diagnostic : une tuberculose. "C'est une forme historique comme vous n'en verrez plus, nous lançaient il y a tout juste vingt ans nos professeurs de médecine, se souvient le docteur Lévy, pneumologue à Saint-Ouen, en Seine-Saint-Denis. Aujourd'hui, ces formes, qui appartenaient aux vieux manuels, réapparaissent." Parallèlement, les tuberculoses dites "classiques", qui présentent essentiellement des signes radiologiques et bactériologiques, se multiplient. La tuberculose flamberait-elle en France, à l'image de ce que l'on observe actuellement aux Etats-Unis et dans les pays sous-développés ?

Augmentation de plus de 6,5 %

A en croire les chiffres donnés par le bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH), les cas déclarés ont augmenté de plus de 6,5 % entre 1991 et 1992, passant de 8.650 à 9.200. Une augmentation qui demande toutefois à être interprétée. En attendant, le BEH révèle une légère recrudescence des cas chez les personnes atteintes du sida, chez les personnes âgées de plus de 65 ans et dans les populations migrantes. Qualifiée de maladie de la promiscuité, "la tuberculose se propage plus volontiers dans les prisons, les squatts voire dans le métro, ajoute le docteur Lévy. Dans ces ambiances confinées, un malade très contagieux, s'il tousse, peut contaminer son entourage : l'air ambiant se remplit de BK (bacilles de Koch) et la contamination qui est interhumaine devient possible. Pas moins à l'abri, le personnel soignant est lui aussi exposé".

Quant aux personnes âgées touchées par cette maladie, elles ont le plus souvent développé une primo-infection tuberculeuse avant la guerre que la baisse de l'immunité due à l'âge, la pauvreté et la malnutrition ont réactivée.

Si autrefois la tuberculose était incurable, aujourd'hui, grâce aux antibiotiques, cette maladie se traite... dans les pays riches en tout cas. Mais ce traitement qui nécessite la prise quotidienne de trois ou quatre médicaments pendant au moins six mois est difficile à respecter quand les conditions de vie ne s'y prêtent pas.

Typiques des populations les plus démunies (toxicomanes et SDF), des formes de tuberculose, multirésistantes au traitement, sont apparues en France. Consécutives à des traitements mal pris ou interrompus, elles représentent une catastrophe pour les gens qui en souffrent. La moitié risquent d'en mourir, faute de traitement efficace.

Un traitement efficace mais long

"Ces formes nécessitent une stratégie thérapeutique. Quand nous avons à traiter une tuberculose chez un patient toxicomane, nous ne brûlons pas toutes nos cartouches. Nous gardons toujours en réserve un antibiotique majeur qui sera utilisé à la première récidive."

Nouveau problème de santé publique, la tuberculose ? Peut-être, car à en croire les spécialistes, des mesures doivent être rapidement prises, en particulier la sensibilisation de tous les médecins à cette maladie que l'on croyait pourtant domptée.

Florence Benamour

JOURNÉE HOPITAL

La santé publique n'est pas une marchandise

Une journée de réflexion, consacrée à l'hôpital, s'est tenue le 23 avril au siège du Parti. Elle a rassemblé une centaine de militants. Constat : l'hôpital va mal. Crise de dialogue social doublée d'une crise de fonctionnement. Gel des emplois, non application du principe des 35 h pour les personnels exerçant de nuit, les conditions de travail se détériorent dangereusement. Crise dans sa mission de santé publique et de socialisation. L'accueil des exclus et insolvables fait l'objet d'un écrémage discret mais réel posant un problème d'égalité mais aussi moral, le service public devant, par définition, échapper aux logiques mercantiles et lucratives.

La restructuration est indispensable et, si chacun admet que cette évolution n'est pas récente, tout le monde peut constater la gestion catastrophique de cette mutation depuis un an. Les objectifs de santé publique sont totalement occultés, la place du malade aussi, les aspects comptables et purement économiques ne fournissant même pas d'alibi à cet oubli puisque le gouvernement s'est montré incapable de préciser sa méthode et ses critères, d'évaluer ses objectifs.

Les reconversions nécessaires doivent tenir compte de plusieurs exigences :

- *les inégalités de situation selon les régions et les domaines d'activité interdisent toute décision autoritaire au sommet,*
- *la maîtrise des dépenses de santé ne doit pas sanctionner les plus démunis,*
- *la sécurité médicale impose la qualité des soins et la proximité,*
- *l'emploi sanitaire et social doit être perçu comme un service et un facteur de dynamisme économique,*
- *la concertation entre tous les acteurs de terrain est primordiale pour l'application de décisions justes, opportunes et surtout comprises de tous.*

Cette journée, préparée par Claude Pigement et Didier Hoeltgen avec le concours de Jacques Salvator et Michel Debout, a été conclue par Jean Le Garrec. Pour les socialistes, la santé publique n'est pas une marchandise. Nous sommes là au cœur du débat gauche-droite. Le développement de nos outils et de nos réseaux militants dans ce secteur est plus urgent que jamais. ■

Archives Jean Jaurès

LE PONT DE NORMANDIE EN CONSTRUCTION

L'ouvrage du troisième

Un ouvrage exceptionnel, défiant les tempêtes, sera demain le trait d'union attendu entre Le Havre et Honfleur, le passage incontournable entre la Basse et la Haute Normandie, et entre le Nord et le Sud de l'Europe. Le pont de Normandie, fruit d'une haute technologie, est le plus grand pont à haubans du monde.

Ouvert en 1959, le pont de Tancarville - pont suspendu de 608 mètres- se révéla rapidement un succès technique et financier. Cet ouvrage qui assure la liaison avec la capitale, connaît depuis sa mise en service un accroissement considérable de son trafic (il assure actuellement des pointes de plus de 20.000 véhicules par jour). Cependant, s'il permet le développement des zones industrielles et portuaires du Havre, il oblige à un détour pour aller vers l'Ouest et ne facilite pas le rapprochement des deux rives (Le Havre, avec le pont de Tancarville est distant de 58 km de la rive gauche). Déjà, dès 1970, l'idée de créer un autre franchissement de l'estuaire de la Seine, beaucoup plus proche du Havre, doublant ainsi le pont de Tancarville,

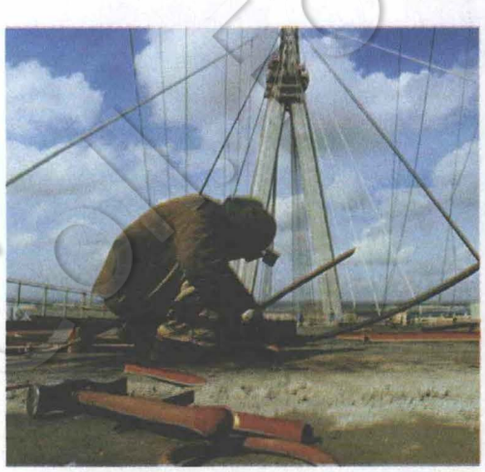

Sans relâche, 250 personnes s'activent sur le chantier. Le travail ne cesse que quand le vent est trop fort.



type

effleura la Chambre de Commerce et d'Industrie du Havre. Mais l'estuaire étant en aval beaucoup plus large qu'à Tancarville et comportant d'immenses zones de marécages, ce nouveau franchissement présentait d'importantes difficultés techniques et financières. Aussi, le projet fut-il enterré. Il ne ressortit de ses cartons que vers 1984, modifié, beaucoup plus fiable et moins onéreux. L'augmentation du trafic routier et surtout du trafic poids lourds, et la décision de construire l'autoroute Le Havre-Amiens confortèrent le rôle du pont de Normandie. Il sera mis en service fin 1994 et permettra aux usagers de se rendre d'une rive à l'autre en dix minutes (une économie de plus de trente minutes). Pour un coût d'environ deux milliards de francs (1) il deviendra un maillon de l'axe autoroutier littoral. Il reliera le tunnel sous la Manche, le Nord et l'Est de la France au Sud-Ouest du pays. Ce pont pousse en même temps que toute une infrastructure autoroutière favorisant ainsi des liaisons économiques entre l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal, en traversant la France par l'ouest, évitant la région parisienne.

Irréalisable sans l'informatique

La méthode du pont suspendu a depuis longtemps fait ses preuves (le pont de Brooklyn, 1883, 456,50 mètres, le Golden Gate, aux USA, 1937, 1.410 mètres...). Bertrand Deroubais, ingénieur des Ponts et chaussées, responsable de la mission pont de Normandie, nous explique : "On construit deux ancrages énormes à chaque bout, et, entre les deux, on tend un câble. C'est un peu comme une corde entre deux murs sur laquelle on suspend du linge. Sur un pont, on suspend des voitures. Mais les ponts suspendus coûtent cher et présentent des inconvénients. Le câble supporte tout à lui seul. Il est difficilement transportable, pas facile à entretenir." Alors les ingénieurs ont développé une idée toute simple : puisque les inconvénients sont liés à la taille du câble, il suffit de démultiplier le câble en un grand nombre de petits câbles. Le pont de Normandie sera composé au total de 184 câbles ou haubans. Ceux-ci peuvent être mis sous gaine, facilement inspectés, changés, et donc coûtent moins cher à entretenir. Mais pour qu'un tel ouvrage résiste, il est nécessaire de calculer avec précision les points d'efforts et comment les répartir. Ces calculs ne peuvent être réalisés que depuis la création de puissants logiciels informatiques. Sans l'informatique, le pont à haubans n'existerait pas.



Le pont de Normandie va faire un bond de 856 mètres à une hauteur de cinquante mètres. C'est le plus grand pont à haubans du monde. Il fait partie d'une nouvelle génération d'ouvrages, de réalisations à une autre échelle. Ce pont est un prototype complet, étudié pour supporter des rafales à 300 km/h, alors que dans la région, on n'a enregistré jusqu'à présent que des tempêtes soufflant au maximum à 190 km/h. "Sur cet ouvrage, poursuit le responsable de la mission, les efforts induits par le vent sont supérieurs à ceux générés par la circulation. On peut mettre autant de véhicules que l'on veut dessus, mais il faut toujours que le pont reste stable (2)." Ce pont, long de 2.141,25 mètres, est doté de deux pylônes de plus de 210 mètres de hauteur -autant que la tour Montparnasse- qui supportent chacun des nappes de haubans de chaque côté du tablier. Le pont comportera deux voies dans chaque sens, une séparation centrale, une bande cyclable et des trottoirs de chaque côté.

Géant !

Le pont de Normandie suscite un engouement exceptionnel. Les visiteurs se pressent sur le site, qui vaut d'ailleurs le détour, et sont vite impressionnés par l'envergure de l'ouvrage. On vient de partout pour voir le pont et pas seulement de la région. Aujourd'hui, il manque à peine 300 mètres entre les deux tronçons et le chantier est plutôt en avance sur son calendrier. Ce chantier, au total, aura généré un millier d'emplois. Actuellement, seulement 250 personnes s'activent sur le site. Le travail ne cesse que quand le vent est trop fort. Pour Bertrand Deroubais, cet ouvrage en construction est certainement l'un des plus intéressants de la planète. Sur place, la plupart des ouvriers ont conscience de participer à "quelque chose d'exceptionnel, que l'on ne retrouvera pas de sitôt". Si, visiteur privilégié, vous avez la chance d'emprunter l'ascenseur qui grimpe le long du pylône, vous êtes saisi d'un vertige étonnant. A 120 mètres, vos yeux se plissent sous le vent du large qui s'engouffre dans le grillage, maltraitant la cabine. Le cœur vous bat plus fort. Tandis qu'habitué et confiant, le jeune liftier, lui, vous guigne d'un air amusé.

Ouvrage exceptionnel, merveilleuse émotion. Ce que l'on ressent à ce moment-là, comme le pont, c'est géant.

Chrystie Lipani

UN PROJET QUI SE SOUCIE DE L'ÉCOLOGIE

Le budget comprend, entre autres, dix millions de francs consacrés à des mesures compensatoires en faveur de l'écologie. Afin de lutter contre le phénomène de sédimentation et d'évolution du milieu marécageux vers un milieu de terre ferme, deux troupeaux de chevaux de Camargue ont été implantés. Ils s'adaptent très bien au milieu humide, mangent les roseaux, piétinent, empêchant ainsi la sédimentation. La végétation se trouve diversifiée ainsi que les possibilités de nidification des oiseaux. En outre, pour pallier la disparition des vasières naturelles que le remblai nord du pont contribue à accélérer localement, 25 hectares ont été recolonisés par les oiseaux et les poissons. C'est une première en Europe.

1. En qualité de maître d'ouvrage, la Chambre de commerce et d'industrie du Havre (CCIH) est concessionnaire de l'Etat pour la construction et l'exploitation du pont jusqu'en 2026. Les emprunts contractés par la CCIH sont garantis par le Conseil régional de Haute Normandie et les Conseils généraux de l'Eure, du Calvados et de la Seine-Maritime.

2. Depuis le début du XXe siècle, un seul pont est tombé à cause du vent, 60 à cause des chocs de bateaux.

Copyright Jean-Jaurès

La ville de Saint-Denis-de-la-Réunion

120.000 habitants - 3.400 agents

recrute

son Directeur Général des services techniques

Le poste est à pourvoir par voie de détachement ou de recrutement direct.

Missions

Sous l'autorité du Secrétaire Général, le Directeur Général des Services Techniques est chargé de diriger l'ensemble des services techniques de la commune (550 agents) et d'en coordonner l'organisation.

Modalités de recrutement

● *Recrutement par détachement*
Sont concernés les fonctionnaires ayant le grade d'Ingénieur en chef de 1ère catégorie du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux ainsi que les fonctionnaires titulaires d'un grade relevant d'un corps doté d'un indice brut terminal au moins égal à la hors échelle A et ayant statutairement vocation à exercer les fonctions prévues au cadre d'emplois précité.

● *Recrutement direct*
- soit être titulaire d'un diplôme de niveau baccalauréat + 5 années d'études supérieures ou d'un titre équivalent prévu par le décret n°88-545 du 6 mai 1988,
- soit avoir exercé pendant 5 ans les fonctions de la catégorie A dans un établissement ou une administration publics ou avoir eu pendant la même durée la qualité de cadre au sens de la convention collective de travail dont elles relevaient.

Traitement

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + véhicule et logement de fonction (à concurrence d'une valeur mensuelle locative de 6.000 francs).

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum-vitae et d'une photo d'identité, doivent être adressées à Monsieur le Maire - Hôtel de Ville - Direction des Ressources Humaines 97717 Saint-Denis Messagerie cedex 9, **avant le 28 mai 1994.**

La Ville de Bourgoin-Jallieu

Isère

23.000 habitants

recrute

au 1er août 1994

Directeur (H/F)

du Centre Communal d'Action Sociale

par mutation ou détachement suivant conditions statutaires.

- Expérience et bonnes connaissances en gestion, administration générale et législation sociale.
- Aptitude à l'encadrement.
- Sens de la communication et des relations humaines.

Adresser candidature manuscrite avec CV et photo à M. le Maire Hôtel de Ville - BP 248 38317 Bourgoin-Jallieu cedex.

La commune de Caulnes

Côtes d'Armor

2.218 habitants

recrute

Attaché Territorial

à temps complet selon conditions statutaires

- Expérience professionnelle exigée.
- Très bonnes connaissances en informatique.
- Pratique des marchés publics indispensable.
- Sens de l'organisation nécessaire.

Candidature et CV à adresser à : M. le Maire de Caulnes 22350 Caulnes **pour le 15 mai au plus tard.**

EMPLOI

JF, secrétaire de rédaction expérimentée, ch. travaux correction, révision, rewriting. Macintosh. Soin et ponctualité assurés. (1) 42 05 86 33 (le matin avant 10 h ou le soir ap. 20h30)

H 30 ans, attaché territorial, cherche poste administratif ou politique, collectivités locales des Alpes, Pyrénées, Auvergne et Jura. (16) 67 86 68 12 ou (16) 67 61 77 56

Je réalise votre décor original et personnel dans votre intérieur (tableaux, luminaires, objets divers). Prix très intéressants. M. Barreau (1) 42 28 43 67

Ex-attaché parlementaire, cycle perf. ENA, form. économie sociale, exp. coll. locales, dév. éco-soc. cult. Ch. urgent poste dir. cab., chargé de mission, dir. gest. commun., relat. pub. Libre rapidt. (16) 96 70 34 49 (rép.)

JH, dégagé oblig. militaires, diplômé en gestion d'entreprise et commerce international (bac + 5). Nomb. exp. prof. France et étranger. (1) 47 24 18 79

IMMOBILIER

Je vends

Cap d'Agde (34). Vends studio meublé dans résidence 3 étoiles. Solarium, piscines (adultes, enfants), emplacement de premier ordre. Rapport : 30.000 F par an (juin à sept.). Prix : 200.000 F. (1) 42 09 71 45

Epinay-sur-Seine (93). Beau 4 pièces (84 m2). 5 mn à pied RER, ts commerces, crèche, école primaire, collège, lycée à prox. Calme, ensoleillé sur parc, vue panoramique. Accès imm. par digicode, gardien. Parfait état, cave et parking en sous-sol. 650.000 F. (1) 48 41 73 48 ou (1) 32 30 28 83

A 1h45 de Paris, vds pavillon F6 sur 600 m2. Quartier calme. St-Florentin (89600). Rens. au (16) 50 27 50 34 (ap. 20h)

Aisne. Maison de campagne sur un large terrain. 1 grande pièce, poutres apparentes, vaste cheminée. 2 ch. 1 s de b, 1 cuisine. Grottes autour de la maison avec four à pain. Plan d'eau à 15 km. 280.000 F (1) 47 33 11 89

Je cherche

Jeune fille cherche, pour durée études Paris, studio non meublé, quartier latin ou proximité, à partir de septembre 94. (1) 44 26 45 29 ou (16) 77 22 70 36

AUTOS MOTOS

Moto 500 XV Yamaha Spécial Custom (3). 15.000 F (1) 47 93 36 52

VACANCES

Portugal 50 km de Lisbonne, loue maisons de particuliers dans village de pêcheurs typique, bord de mer. (16) 53 40 92 01

Landevennec, Finistère, presqu'île de Crozon (50 km Brest / Quimper). Hôtel-Restaurant de charme. Chambres avec vue sur la mer, calme. Poss. randonnées pédestres, équestres, VTT. Ouvert toute l'année. (16) 98 27 70 83

La Rochelle, Marais Poitevin. Camping en ferme d'accueil. Loue caravane, WE, semaine. Jeux, vélo, chevaux, table d'hôte. Tél. : (16) 46 01 82 98 / Fax : (16) 46 01 82 99

40260 Linxe. Côte landaise. Camping municipal Le Grandjean. 3 étoiles. Océan et lac à 10 mn. Loc. mobilhommes. (16) 58 42 90 00 / fax : (16) 58 42 94 67

Golfe de St-Tropez, centre Ste-Maxime. Plage de sable fin à 50 m. Studios confortables, 2/3 pers. Semaine, quinz., mois. (16) 94 49 07 95 / (1) 42 22 08 63

C. Azur, Cap d'Ail / Monaco. Rés. Pierre et Vacances ***, vue magnifique. Part. loue à la semaine 2 P (4/5 pers.), tt confort, piscine commune. Du 23/7 au 13/8. Prix à déb. (1) 69 07 85 87

Votre petite annonce dans "Vendredi". 120 F le passage, 200 F les 2.

Cabourg, Calvados. Loue en août 2 pièces, 50 m de la mer, possib. enfants. (16) 42 24 50 11 (le soir)

36 Bas Berry, pays de George Sand, loue maison tout confort, 5 personnes, de juin à septembre. (16) 54 30 20 96

A louer Sainte-Maxime, studio confort, 1er étage ascenseur, plein sud, grand balcon. 500 m plage sable et commerces, parking privé. (16) 94 43 72 44

DIVERS

Cherche table ronde chêne, rustique, pied central. (1) 47 33 11 89 (ap. 19h)

Achète "Entretiens sur le socialisme en Espagne" de Pierre Guidoni et Felipe Gonzalez. Paris, Tema, 1976. (1) 42 51 32 45 (rép.)

Vends clarinette, excellent état. 3.000 F. (1) 60 11 80 10 (HB demander Marie-Pierre ou Pascale)

Appareil photo Nikon TW Zoom 35/80 mm, macro, autofocus. 800 F. (1) 45 56 77 26

PASSEZ VOS PETITES ANNONCES DANS "VENDREDI"

NOS TARIFS 94 :

le module : 2.000 F HT
1/12e de page : 3.500 F HT
1/6e de page : 6.000 F HT
1/4 de page : 10.000 F HT

Adressez votre annonce accompagnée de votre chèque libellé à l'ordre de "Vendredi" à : "Vendredi" Annonces 10 rue Solferino, 75007 Paris
Tél.: (1) 45 56 78 57 / 78 56
Fax : (1) 45 51 47 03

ARCHIVES Jean Jaurès

Le retour des valeurs coopératives



L'idée a cent cinquante ans mais jamais la forme coopérative n'a été aussi actuelle. Alors que notre société se cherche un nouveau mode d'organisation sociale et que les schémas traditionnels de l'emploi s'embourbent, les sociétés coopératives de production, parce qu'elles inventent de nouvelles formes de fonctionnement, constituent aujourd'hui un véritable laboratoire social. C'est un mouvement qui s'adapte aux situations de crises économiques actuelles et qui, même si tout n'y est pas parfait, ne s'en sort pas si mal.

La micro-société qu'est le mouvement coopératif vit encore trop repliée sur elle-même. Les coopératives font figure de dinosaures et leurs ressources sont méconnues. La France compte 1.350 coopératives, soit un chiffre d'affaires global de 15 milliards de francs. Au delà des chiffres, qui certes ne sont pas négligeables, la force du mouvement repose surtout sur sa capacité à introduire la démocratie dans l'entreprise. Les coopératives sont l'archétype de l'entreprise participative. Les entreprises capitalistes classiques qui veulent transcender le système patronal essaient de retrouver cette notion mais le pouvoir reste aux mains du capital. Dans une coopérative, le pouvoir appartient au capital qui lui-même est entre les mains des salariés de l'entreprise ; le pouvoir revenant ainsi aux salariés, la boucle est bouclée.

Dans le mouvement coopératif, les mots ont un sens concret. Des mots comme partage, solidarité, pérennité, expriment des valeurs essentielles. C'est d'ailleurs autour du thème "nos valeurs en action" que les coopératives se sont retrouvées en avril, à Montpellier, pour leur 30e congrès national.

Aujourd'hui, les coopératives ont besoin de s'ouvrir, de trouver d'autres partenaires. Elles doivent veiller constamment à ce que leurs pratiques internes, utilisées afin de passer un cap difficile comme l'aménagement du temps de travail, les diminutions de salaires... ne deviennent par trop perverses. La flexibilité a aussi ses limites. Tous comptes faits, dans notre société en crise, les coopératives apparaissent comme une alternative partielle mais efficace. ▶

Fondation Jaurès

"Nous sommes un mouvement

Parce qu'elles introduisent la démocratie dans l'entreprise, parce qu'elles ont une utilité sociale, les coopératives jouent un rôle essentiel dans notre système économique. Le point avec Jean Gautier, secrétaire général de la Confédération générale des sociétés coopératives de production (1).



Qu'est-ce qui différencie une scop d'une entreprise traditionnelle ?

Une société coopérative de production est apparemment une entreprise comme les autres. Mais son capital est constitué de l'apport des salariés. Actuellement, sur l'ensemble des 1.350 scop françaises, 22.000 personnes (sur les 30.000 que regroupe le mouvement) sont des salariés-associés, soit deux sur trois. A partir de deux années de présence, chacun peut devenir sociétaire, s'il en fait la demande et est agréé par l'ensemble de l'assemblée générale des associés. De ce fait, les associés, qui apportent le capital de l'entreprise, en sont les propriétaires. Ils ont le droit d'exercer le pouvoir de décision et de gestion, selon la règle : un homme, une voix. Ainsi la coopérative introduit-elle la démocratie dans l'entreprise. Certes, dans la pratique, c'est plus compliqué à mettre en œuvre.

D'ou viennent les difficultés ?

Elles sont liées au savoir, à l'apprentissage des enjeux de gestion et des stratégies d'entreprise. Les salariés apprennent à gérer au quotidien. Une coopérative peut se comparer à une université de gestion populaire... Ce n'est pas de la démocratie directe -l'achat du stylo bille ne se décide pas dans l'atelier...- mais une démocratie représentative. Les associés élisent parmi eux des administrateurs, qui élisent un président.

Tout le monde n'est pas gestionnaire dans l'âme. Les salariés-administrateurs n'ont-ils pas quelques difficultés à appréhender certaines décisions ?

L'école, la vie sociale n'ont pas toujours préparé les salariés à exercer de telles responsabilités au sein d'une entreprise. Ils sont très demandeurs de formation économique, qui représente plus de la moitié du travail de la confédération, et conscients des enjeux qu'elle représente. Nous désirons obtenir des pouvoirs publics que cette prise en charge de la culture d'entreprise et de son fonctionnement se démocratise le plus possible.

Les coopératives s'organisent toujours pour assurer des outils de fonctionnement aux générations futures.

Constatez-vous un rajeunissement du tissu coopératif ?

Vingt-cinq Scop ont plus d'un siècle et fonctionnent parfaitement car elles ont réussi à assurer la pérennité de l'entreprise, la succession du capital et des réserves impartageables. En effet, les associés qui quittent l'entreprise repartent avec leur capital, mais abandonnent obligatoirement l'équivalent des réserves. Les coopératives s'organisent toujours pour assurer des outils de fonctionnement aux générations futures, cela fait partie de leur utilité sociale. Les créateurs, quand ils s'en vont, doivent se soucier de préparer de nouvelles équipes et d'assurer la pérennité de l'entreprise. La relève est ainsi assurée.

Mais notre mouvement se rajeunit car notre dynamique de création d'entreprises est très active. 200 créations en 1993 soit 1.400 emplois. Plus de 50 % des scop en activité ont moins de dix ans d'existence.

Attirez-vous des jeunes ?

Nous avons des difficultés à faire connaître la formule scop. Elle est apolitique. Les coopératives ont toutes sortes d'étiquettes : elles peuvent appartenir à des syndicats, au Parti communiste... Nous sommes un mouvement de partage. Nos valeurs sont fondées sur l'humanisme et nous essayons de les mettre en adéquation avec l'activité économique. Nous y croyons. Mais sans doute devons-nous davantage nous ouvrir à l'extérieur.

Le gouvernement souhaite améliorer le mécanisme de la participation dans les grandes entreprises. Qu'en pensez-vous ?

Tout ce qui concerne l'élargissement des procédures de participation est positif. Celle-ci est, pour nous, un système de financement en

Chèque-déjeuner : une réussite exemplaire

En 1964, Georges Rino, chômeur, militant syndicaliste, connaissant parfaitement le système du titre-restaurant, décide, alors qu'il n'a pas un sou, de créer une coopérative parce que cela correspond à son état d'esprit. "Nous nous sommes mis à 24, pour réunir 10.000 F de capital, explique Georges Rino. Nous n'avions pas beaucoup de moyens mais, avec le soutien des syndicats, nous pouvions entrer dans les sociétés et les comités d'entreprises, ce qui était déjà fabuleux". Résultat : la coopérative Chèque-déjeuner fête cette année ses trente ans. Elle groupe 183 salariés. Ils sont tous sociétaires après un an de présence dans l'entreprise. Elle dispose d'un capital de 10 millions de francs, plus les réserves impartageables de 50 millions de francs. Un chiffre d'affaires qui atteint les 4 milliards 300 millions de francs. Avec ses 30.000 entreprises clientes, de toutes dimensions, Chèque-déjeuner détient 37 % du marché. Georges Rino en est devenu le vice-président et Jacques Landriot, le Pdg.

de partage"

capitaux propres, le relais de la constitution du capital des associés. 45 % des bénéfices d'une coopérative sont répartis entre les salariés. Ils sont bloqués pendant cinq ans dans l'entreprise au titre de la réserve spéciale de participation et servent à constituer le capital social avec lequel les associés vont devenir propriétaires. C'est donc un relais important. Or le gouvernement prévoit que pour l'acquisition d'automobiles ou pour la réparation de logements, on puisse distribuer automatiquement cette participation. Cela est dangereux pour l'équilibre financier de nos coopératives. Nous souhaitons que cette décision de libération de la participation ne soit pas automatique et puisse être prise en toute responsabilité par les acteurs de l'entreprise.

Nous souhaitons que la décision de libération de la participation ne soit pas automatique et puisse être prise en toute responsabilité par les acteurs de l'entreprise.

Malgré la crise actuelle, 70 % des scop restent bénéficiaires. Comment l'expliquez-vous ?

Le statut coopératif ne donne pas d'avantages concurrentiels sur le marché. Mais les salariés-associés sont conscients du fait que la qualité de leur propre travail est un atout commercial. En revanche, les coopératives essayent de mettre en place tous les systèmes de flexibilité interne permettant de résister momentanément à une dérive du carnet de commandes. Les personnels, par exemple, sont aptes à décider entre eux du partage du temps de travail pour prévenir des licenciements. Ils sont également capables de faire des efforts en termes de revenus. Cette flexibilité est un atout d'adaptation à la crise, à condition bien sûr de ne pas descendre en dessous des systèmes normaux. Les coopérateurs ne sont pas fous, ils ne vont pas s'auto-exploiter ! La capacité de résistance à la crise vient en partie de cette logique d'adaptation. Mais ce n'est pas toujours simple à appliquer.

Quel est le rôle de la confédération ?

Elle conduit des actions de formation, surtout dans le domaine de la gestion comme je l'ai déjà dit. Elle apporte aussi un appui financier et consacre beaucoup d'argent à la création. Nous intervenons grâce à un fonds de développement et de solidarité alimenté par les cotisations. Nous avons aussi mis en place une cellule de crise et, dans certaines conditions, nous aidons les entreprises en difficulté.

La cogestion est-elle une réponse à la crise ?

Il y a de bonnes raisons pour que les temps actuels remettent en avant l'idée de coopération et de participation. Nous vivons une société en crise de sens et de signification, les idéologies collectivistes se sont effondrées, le capitalisme se réinvente des motivations. On ne peut pas aujourd'hui travailler en oubliant tous ceux qui sont exclus du marché de l'emploi. Il faut mettre en place des systèmes de régulation indispensables. La vocation des coopératives et la philosophie de partage sont des atouts, des pistes à explorer et à travailler. Elles doivent rechercher de nouveaux partenaires, dire aux autres : nous existons, nous ne faisons pas de miracles, mais venez voir ce que nous savons faire. Nous avons un savoir-faire et des valeurs auxquels nous savons donner un sens.

(1) Confédération générale des scop, 37 rue Jean Leclaire, 75017 Paris. Elle est présidée par Jean-Marie Courtois.

Suite du dossier page 22.



Les RES en chute libre

Il y a quelques années, les reprises d'entreprises par les salariés, les RES, étaient à la mode. Certains voyaient même en elles une forme moderne des vieilles Scop, sans référence idéologique. Poussés par le désir de ne pas se retrouver au chômage, des salariés, surtout des cadres de PME, se groupaient pour mettre en commun leurs indemnités de licenciement, racheter tout ou partie du capital de leur entreprise et éviter ainsi de nouveaux licenciements. Certains patrons, sans successeur ou n'ayant pas une très grande confiance en celui qui leur était proposé, ont trouvé eux aussi la formule séduisante pour assurer la pérennité de leur affaire en la faisant reprendre par certains de leurs cadres. Darty faisait alors figure d'exemple.

Aujourd'hui, Darty n'est plus une RES. Elle a été rachetée par une firme anglaise. Dans d'autres entreprises comme Goupil, les choses sont allées de mal en pis, car il ne suffit pas que des cadres dirigent directement une entreprise pour qu'ils soient obligatoirement compétents ou que le carnet de commandes se redresse. D'autre part, depuis 1992, les règles fiscales de reprise ont été changées. Elles sont beaucoup moins favorables. Cette année-là, on n'a pu compter qu'une vingtaine de RES.

M.G.

Collection Jean Jaurès

Une scop où le non-dit n'est pas de mise

Parce que la structure qui les employait traversait des difficultés économiques, Yves Forestier et cinq autres camarades, au lieu d'aller chacun de leur côté à l'ANPE, fondent en novembre 1982 l'entreprise axe i.b., un bureau d'études techniques spécialisé dans le secteur bâtiment et travaux publics. Les créateurs ont d'emblée choisi la formule coopérative. "J'ai fait partie des gens qui, après 1968, on cru à l'autogestion, explique Yves Forestier, gérant de l'entreprise et aujourd'hui vice-président de la Confédération générale des scop. J'ai souhaité inscrire une idée et une utopie dans une forme réelle."

Roland Lebas, ingénieur, n'a pas hésité à venir travailler à axe i.b. "J'ai rejoins cette coopérative à cause de son état d'esprit particulier, cette volonté de construire quelque chose ensemble, de pérenniser notre action."

Aujourd'hui, l'entreprise compte neuf salariés dont huit associés, la neuvième personne venant juste d'arriver. axe i.b. travaille essentiellement pour les collectivités locales. Son chiffre d'affaires (6 millions) se maintient. "Nous pratiquons constamment la démocratie, confirme Yves Forestier. Les gens sont responsables de ce qu'ils font. Certes, il faut un gérant, mais toutes les décisions sont décentralisées. Nous avons toutes les semaines des réunions de coordination du travail et, tous les mois, des réunions avec l'ensemble des sociétaires où les questions de gestion sont abordées. Nous essayons de faire en sorte qu'il n'y ait pas de non-dit dans la société, que tout soit élucidé". "Dans une coopérative, surenchérit Roland Lebas, les salariés se sentent plus impliqués parce qu'en tant que sociétaire tout le monde se trouve sur un même pied d'égalité. Le fait d'être sociétaire rapproche les gens et c'est un avantage".

Une coopérative, tout comme n'importe quelle autre entreprise d'ailleurs, a besoin de capitaux pour fonctionner. Pour le gérant, "la formule coopérative est un avantage pour constituer des fonds propres pour l'entreprise. Les bénéfices sont partagés : 50 % pour les salariés et 50 % pour la société, ce qui donne des outils performants pour la trésorerie de l'entreprise. Nous avons de bons rapports avec notre banque parce que nous ne la sollicitons pas. Notre trésorerie, nous la créons, mais cela exige une gestion très rigoureuse".

Quand il s'agit de répartir les bénéfices, tout se passe... forcément bien. Mais dans le cas inverse ? "Nous n'avons encore jamais été confrontés à une telle situation, avoue Yves Forestier. Je la redoute. Les égoïsmes ne reprendraient-ils pas le dessus ?" Roland Lebas est plus confiant. "Nous avons réussi à monter un outil efficace. Aujourd'hui, les gens seraient à même de faire un effort pour le conserver."

Dossier réalisé par Chrystie Lipani

LIVRE

La belle illusion

Ce livre est une mine (1). Né d'une thèse de doctorat sur la politique culturelle du Front populaire (1935-1938), il rassemble une somme d'informations et de connaissances qui rappellent fort opportunément que le Front Populaire ne fut pas seulement une ère d'avancées sociales mais qu'il s'attacha également à développer une véritable culture populaire. Dans cet ouvrage volumineux et touffu, Pascal Ory aborde tous les aspects de la vie culturelle : arts plastiques, livre, théâtre, cinéma, musique, éducation, sports et loisirs, recherche scientifique, information, fêtes. Il ne se contente pas d'évoquer les aspects institutionnels de la politique mise en place par le gouvernement Blum, il restitue l'air du temps, fait revivre les œuvres marquantes de l'époque et leurs auteurs. Ainsi, les principaux personnages du livre sont, bien sûr, Léon Blum, Jean Zay, Léo Lagrange, mais aussi Gide, Giono, Guéhenno, Giraudoux, Jouvet, Dullin, Barrault, Le Corbusier, Carné, Becker, Renoir, Duvivier, entre autres. Le titre du livre est d'ailleurs une contraction de deux films qui symbolisent le Front populaire "La belle équipe" et "La grande illusion". Synthétisant son énorme travail, Pascal Ory conclut : "Si l'on cherche à définir en quelques idées simples la politique culturelle proposée, projetée et éventuellement réalisée par le Rassemblement populaire, trois grands axes se détachent sans trop de difficulté : ce fut une politique, de rassemblement, et populaire. Entendons par là qu'il y eut une volonté au sommet, à la recherche d'une cohérence ; que le choix du contenu alla dans le sens du rassemblement et non de la rupture ; enfin que la "popularisation" en fut la justification ultime." Certes, dans le domaine culturel comme dans d'autres, il a manqué au Front Populaire le temps pour asseoir ses réformes et vaincre les conservatismes intellectuels et les esprits de corps, mais Pascal Ory démontre que l'œuvre accomplie a laissé des traces indélébiles.

J.-P. B.

(1) **"La belle illusion"**, *Pascal Ory, Plon, 1032 p., 240 F.*

HISTOIRE

Diên Biên Phû

Le 3 décembre 1953, les Américains convoquent Français et Anglais à la conférence des Bermudes pour proposer un règlement définitif des conflits coréen et indochinois. Eisenhower et Churchill imposent à Joseph Laniel et Georges Bidault, réticents, le principe d'une conférence à cinq (Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, URSS, Chine communiste) qui se réunirait à Genève en 1954. Le gouvernement français entend aborder celle-ci en position de force. Un succès militaire lui permettrait d'imposer ses conditions à l'adversaire : il imagine le piège de Diên-Biên-Phû. Afin d'obliger les forces du Vietminh à se concentrer au grand jour, et pour affronter un ennemi rassemblé, les Français regroupent une partie du corps expéditionnaire. Mais, incroyable carence des services spéciaux français, l'importance en nombre et en force de l'adversaire n'avait pas été prévue !

Le 13 mars, le général Giap déclenche l'offensive. Très vite, les premiers fortins sont écrasés. Le piège se referme progressivement. L'aviation ne peut intervenir. Lorsque s'ouvre la Conférence de Genève, un tiers des effectifs est déjà hors de combat, les deux autres survivent dans un monde de cauchemar.

Le 7 mai, à 13 heures, l'assaut final est lancé. A 21 heures, toute résistance a cessé. Des 15.000 soldats, 3.000 furent tués, 10.000 dont la moitié blessés, faits prisonniers. L'adversaire eut trois fois plus de morts.

L'opinion publique jusqu'alors relativement indifférente devient de plus en plus hostile. Le monde politique est désormais favorable à l'idée d'une négociation. Mais le gouvernement, solidaire de son ministre des Affaires étrangères hostile à toute démarche remettant en cause l'influence française, demeure intransigeant.

Le 12 juin 1954, après un implacable réquisitoire de Pierre Mendès France, les socialistes, les communistes, une grande partie des radicaux et des républicains sociaux renversent le gouvernement.

Diên Biên Phû marqua la fin du pouvoir français dans la région et dans l'ensemble de l'Union française. La IVe République ne dut son salut qu'à l'expérience de rénovation qui suivit la défaite et qui sembla, pendant quelques mois, lui donner un second souffle. L'intelligence de Pierre Mendès France fut d'enfermer la Chine et le Vietminh dans leur propre pari et de réussir à créer une dynamique de la négociation qui aboutit aux accords de Genève, le 20 juillet 1954.

Claudine Guittonneau

THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE
DIRECTION JORGE LAVELLI

du 11 mai au 3 juillet 1994

mise en scène
JORGE LAVELLI

ARTHUR SCHNITZLER

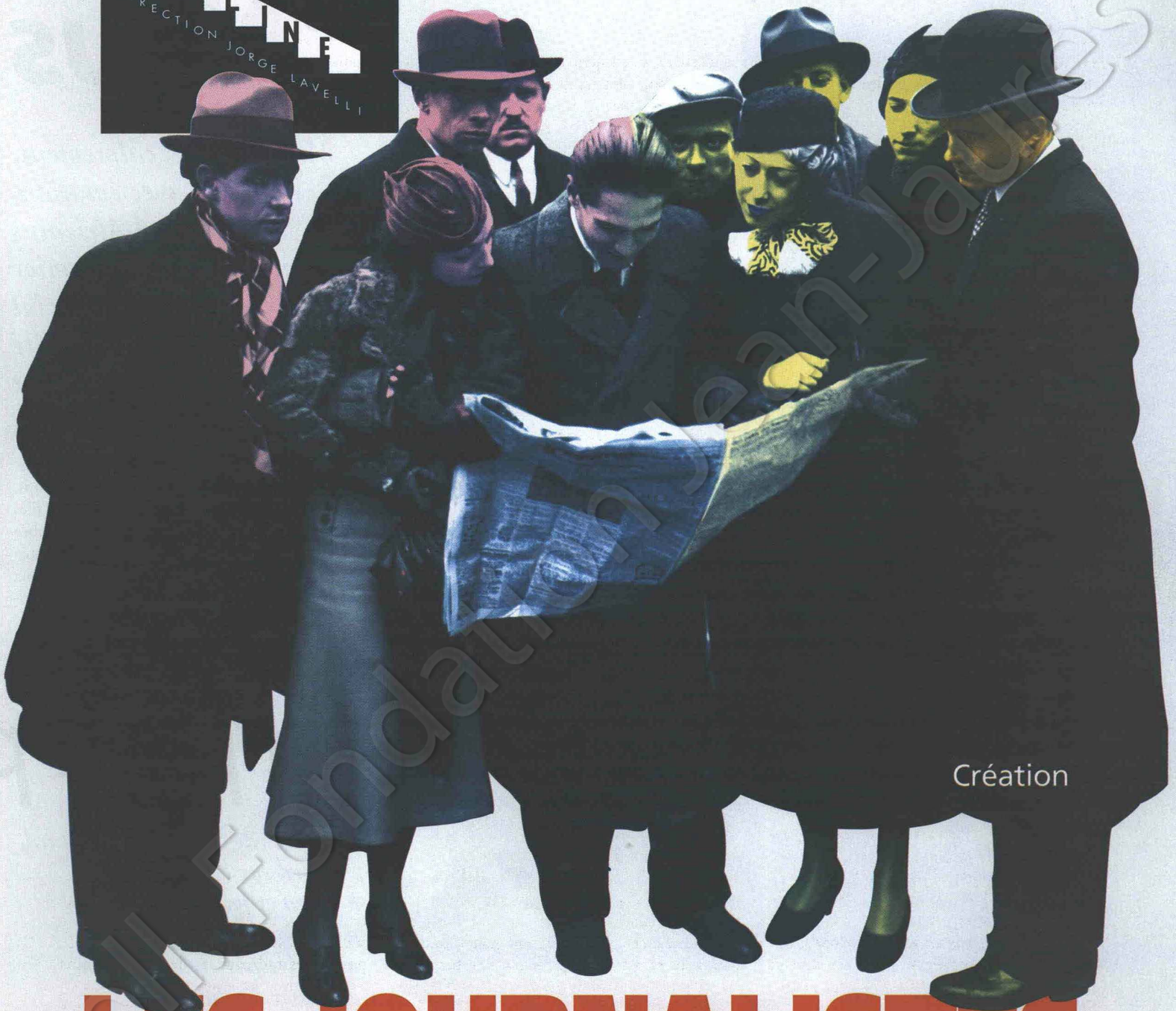

Création

LES JOURNALISTES

avec **Michel Aumont, Francois Barbin, Jean-Paul Bordes, Christian Bouillette, Gabriel Cattand, Marc Citti, Jean-Paul Dermont, Claude Evrard, Jean-Claude Jay, Philippe Joiris, Gérard Lartigau, Xavier Percy, Didier Roset, Sylvain Thirolle, Dolorès Torres**

texte français **Caroline Alexander** collaboration à la mise en scène **Dominique Poulange** décor **Pace**
costumes **Francesco Zito** lumière **Jacky Lautem** son **Jean-Marie Bourdat** maquillage **Catherine Nicolas**

Coproduction Théâtre National de la Colline / Lisboa 94, Capitale européenne de la culture / Teatro Nacional D. Maria II

15, rue Malte Brun 75020 Paris 44 62 52 52

Journaliste infos · Le Théâtre National de la Colline avec Télérama · France inter

photo d'après Keystone / Michel Le Louarn - CL2

© Fondation Jean-Jaurès

Qui aurait pu dire qu'un jour Nelson Mandela deviendrait, après vingt-sept ans d'emprisonnement, le premier président noir de l'Afrique du Sud ? Cet homme hors du commun, d'un charisme exceptionnel, entame, à soixante-quinze ans, l'œuvre exaltante de construction de la démocratie multiraciale dans un pays qui en a été privé pendant trois siècles. A des milliers de kilomètres, au Proche-Orient, Israéliens et Palestiniens, séparés par des dizaines d'années de guerre et de haine, ont scellé définitivement l'accord sur l'autonomie à Gaza et Jericho d'abord, prélude au règlement global de la question des territoires occupés. Il est des jours, trop rares, où la paix, la tolérance et la générosité avancent, et où il fait bon vivre sur terre.



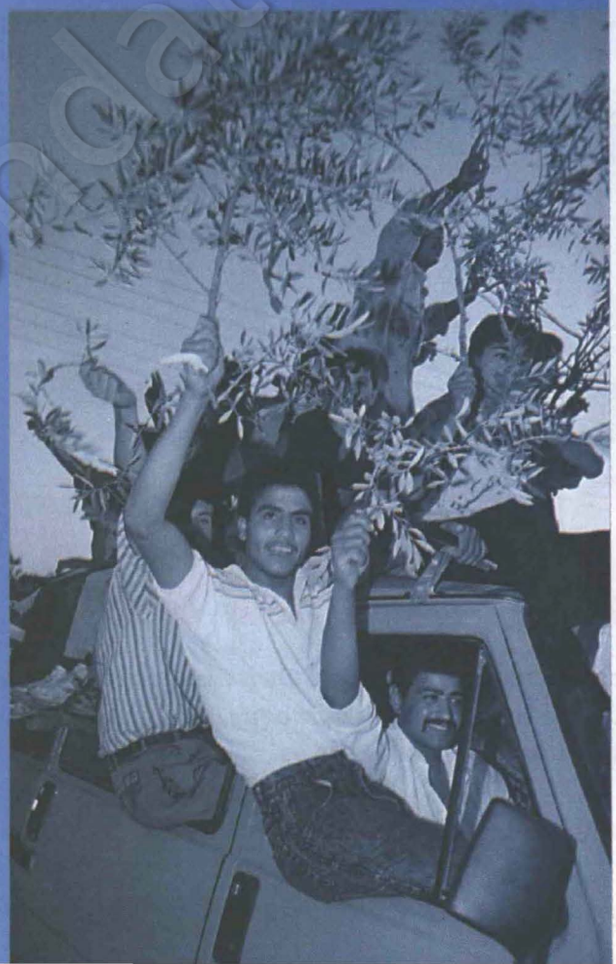

APRÈS TROIS SIÈCL

Nelson "Nous

Massivement, calmement, avec émotion, les Sud-Africains ont conféré à ce premier vote multiracial de leur histoire une dignité et un sérieux qui préjugent bien de l'avenir.

Ils sont tous venus, Noirs, Blancs, Métis, Indiens. Ils ont parfois attendu longtemps, debout, sous le soleil, dans de longues files sages et conviviales. La violence est tombée comme par miracle au cours de ces jours historiques. Les milliers d'observateurs internationaux présents sur le terrain ont été unanimes à recon-

PROCHE-ORIENT

La paix p

Avec près de cinq mois de retard, l'accord sur l'autonomie à Gaza et Jericho a été signé le 4 mai au Caire par Itzhak Rabin et Yasser Arafat.

Après le vote massif et porteur d'espoir en Afrique du Sud, qui a définitivement mis un terme à l'un des régimes politiques les plus honteux -l'apartheid- c'est au tour du Proche-Orient d'ouvrir, enfin, une page nouvelle, plus heureuse espérons-le, de son histoire. La presse israélienne a, elle aussi, établi la comparaison dès l'annonce, à la fin de la semaine dernière, de la signature prochaine de l'accord politique qui s'accompagne d'un accord sur les relations économiques signé à Paris le 29 avril. Les efforts déployés par les opposants à la paix

Coll. Fondation Jean Jaurès

ES DE SÉGRÉGATION RACIALE

Mandela : sommes libres, enfin"

naître le succès -malgré certains loupés- de cette consultation exceptionnelle où des millions de gens ont, pour la première fois, déposé un bulletin de vote dans l'urne. Les deux principaux artisans de cette révolution politique et sociale, Nelson Mandela et Frederik De Klerk, peuvent s'estimer satisfaits au soir de cet événement. Comme prévu, l'ANC arrive largement en tête, avec près de 63 % des voix, essentiellement celles de la population noire, mais des Métis et des Blancs l'auront aussi soutenu. L'ANC est également majoritaire dans sept provinces sur neuf. Le Parlement, qui se réunit lundi 9 mai, devrait élire Nelson Mandela président de la République sud-africaine. Le nouveau président devrait prêter serment et prendre ses fonctions le 10 mai en présence d'importantes délégations du monde entier.

Le Parti national de Frederik De Klerk arrive en seconde position, avec 22,1 % des voix. Ce résultat est supérieur à ce que laissaient supposer les sondages et permet l'existence d'une opposition non négligeable au Parlement. Il est le fruit de la campagne menée par le président sortant, qui aura su rallier à lui une partie importante de l'électorat blanc, longtemps hésitant, une part non négligeable de l'électorat métis, notamment dans la province du Cap où son parti l'emporte haut la main, mais aussi des Noirs, dont certains sont membres du Parti national depuis quelque temps déjà. Frederik De Klerk devrait être vice-président dans le gouvernement d'unité nationale en cours de constitution. Mangosuthu Buthelezi pourrait y participer s'il le souhaite, son parti, l'Inkhata, ayant obtenu 8,3 % des suffrages, concentrés essentiellement dans la province du Kwazulu-Natal. Aucune des quatorze autres formations en lice au niveau national -pas même le parti d'extrême droite blanche du général Constand Viljoen-, n'ont franchi la barre des 5 % requis par la Constitution pour obtenir un portefeuille ministériel. Toutefois, Nelson Mandela a déjà laissé entendre que cette exigence pourrait ne pas être respectée pour associer au gouvernement mis en place pour cinq ans tous ceux qui veulent contribuer à la reconstruction du pays.

Les Etats-Unis, l'Union européenne, le Japon, notamment, ont promis une aide prochaine. Comme au Zimbabwe, en Namibie ou au Bostwana, les Blancs, rassurés par les résultats assez équilibrés du scrutin et par les appels réitérés de Nelson Mandela, ne devraient pas déserter massivement. Mais le nouveau président ne peut l'ignorer : le redoutable défi auquel il est confronté est ce formidable espoir d'une vie meilleure immédiate qui habite des millions de Sud-Africains et que lui, Nelson Mandela, moins que tout autre, ne peut décevoir. "Nous sommes libres, enfin", a-t-il lancé à la proclamation des résultats avant de promettre l'éducation gratuite, des logements et des emplois.

Ghislaine Toutain

ersiste et signe

des deux camps, particulièrement après l'horrible massacre d'Hébron, le 25 février, n'auront pas ébranlé la détermination des initiateurs d'un mouvement qui semble désormais irréversible. "Il était temps" cependant, comme devait le noter Shimon Peres, l'infatigable négociateur, de boucler un accord dont la crédibilité se délitait dans des opinions soumises à rude épreuve. Le texte, accompagné de cinq annexes principales et d'une validité de cinq ans, signé avec faste au Caire le 4 mai, à l'invitation du président Hosni Moubarak et en présence de 2.500 personnes, par Yasser Arafat et Itzhak Rabin, mais aussi par Warren Christopher, Andreï Kozyrev et Amr Moussa, est un compromis qui satisfait les deux parties. Il a d'ailleurs reçu l'aval du gouvernement israélien et du comité exécutif de l'OLP.

Yasser Arafat peut invoquer les attributs de souveraineté d'un éventuel futur Etat palestinien (drapeau, émission de timbres, impression de passeports, pas de monnaie propre mais une autorité monétaire, détermination de tarifs douaniers de certains produits alimentaires de base) qu'Israël, de son côté, continue de récuser et qui, de fait, n'existe pas encore. Israël conserve en effet la compétence exclusive sur les questions de défense, affaires étrangères et sécurité des Israéliens.

Concrètement, l'accord prévoit que, dès le 5 mai, l'armée israélienne, qui a déjà évacué le gros de son équipement et construit de nouvelles bases autour des colonies juives, devrait se redéployer dans les deux à trois semaines à venir ; dans le même temps, la police palestinienne s'installera dans les territoires autonomes, Israël conservant en dernier ressort le contrôle des entrées et des sorties de "l'entité autonome".

Yasser Arafat travaille à la composition du gouvernement provisoire appelé à gérer désormais Jericho et Gaza. Parallèlement, les Palestiniens préparent les élections du Conseil d'autonomie de cent membres, fixées au 15 octobre prochain. Mais la mise au point d'un Code électoral et l'établissement des listes électorales, notamment, peuvent reporter de quelques jours cette échéance. Restaient à régler la superficie de la région autour de Jericho soumise à autonomie et la présence d'un garde palestinien sur le pont Allenby.

Quoi qu'il en soit, et si incomplet que soit cet accord, qui comprend aussi la libération, sous conditions, de tous les prisonniers palestiniens, une nouvelle donne est en marche au Proche-Orient, ouvrant un esprit nouveau dans les relations entre les Etats arabes et Israël, notamment avec la Syrie, où des progrès sérieux vers la paix sont à noter. C'est l'ensemble de la région, peu liée encore économiquement, qui devrait pouvoir se développer de façon plus harmonieuse. D'autant que, là aussi, la Communauté internationale -et particulièrement l'Union européenne- ont promis une aide financière conséquente pour le développement des territoires autonomes.

G.T

Fondation Jean Jaurès

Les Nations unies entre ambition et impuissance

Déjà en 1982, Perez de Cuellar, alors secrétaire général de l'ONU, dénonçait "la crise que connaît l'approche multilatérale des relations internationales". Douze ans plus tard, l'ONU traverse à nouveau une crise de crédibilité et sans doute d'identité, alors même que l'après-guerre froide semblait offrir de nouvelles perspectives.



Après l'attaque serbe du marché de Sarajevo, des casques bleus français attendent...

Après la chute du mur de Berlin et l'effondrement du système soviétique, beaucoup pensaient que le monde entrait sous l'égide de l'ONU dans une ère de démocratie et de solidarité humanitaire. Incontestablement, l'organisation a développé une activité sans précédent. Pendant les quatre dernières années, elle a engagé autant d'actions que dans les quarante années précédentes. A l'heure actuelle, 71.850 casques bleus (85.000 personnes avec les civils) sont engagés dans 17 opérations à travers le monde. La vraie raison de la multiplication des interventions de l'ONU, c'est la levée du veto systématique au Conseil de sécurité, après la fin de la confrontation Est-Ouest. Cette situation a ouvert des espaces de liberté et d'action dans les relations internationales, mais l'ONU semble mal préparée à relever ce nouveau défi.

En Bosnie, les chars serbes sont entrés dans Gorazde en dépit de toutes les mises en garde de l'ONU et du statut de "zone de sécurité" de la ville. Le dispositif militaire des 8.000 casques bleus était trop faible. Quant aux deux frappes aériennes lancées les 10 et 11 avril, elles étaient, sur le plan militaire, insignifiantes. En fait, l'ONU se révèle incapable de faire appliquer ses propres résolutions (résolution 824 sur la création des zones de sécurité et résolution 836 sur l'extension du mandat de la FORPRONU). En voulant effrayer les Serbes sans en avoir la volonté politique ni les moyens, l'ONU a montré les limites de son action. En Afrique, Kigali au Rwanda semble répondre comme en écho à l'enlisement en ex-Yougoslavie. En présence de 2.600 casques bleus, qui ne disposent pas du mandat nécessaire à une intervention, les massacres se multiplient. Il faudrait aussi rappeler, outre la Somalie, le silence de l'ONU à propos de l'Afghanistan, et son incapacité à faire respecter l'accord sur l'avenir de Haïti signé le 3 juillet 1993 qui prévoyait, entre autres, le retour du président Aristide dans son pays. A la lumière de telles carences, il n'est pas étonnant que l'ONU soit exposée à de multiples critiques. Encore faut-il faire la part des choses.

La nécessité de la réforme

Maintenir la paix et la sécurité internationale est le premier objectif assigné à l'ONU. Le préambule de la Charte signée le 26 juin 1945 à San Francisco exprime la volonté de "préserver les générations futures du fléau de la guerre". C'est d'ailleurs à cette fin qu'est prévue la collaboration économique et sociale, par le biais de quelques 150 organismes dont le Conseil économique et social, l'UNESCO, l'OMS ou le FMI. En cas de menace pour la paix, d'une rupture de la paix ou d'un acte d'agression, le Conseil de sécurité prend, au titre du chapitre VII de la Charte, les dispositions nécessaires pour interrompre les hostilités. Il peut s'agir de simples mesures coercitives (embargo, boycott, blocus) ou de mesures militaires conçues comme dernier recours. L'article 42 prévoit que le Conseil "peut entreprendre, au moyen des forces aériennes, navales ou terrestres, toute action qu'il juge nécessaire au maintien ou au rétablissement de la paix et de la sécurité internationale". On le voit, l'ONU dispose d'un arsenal juridique suffisant pour engager les actions de force nécessaires, même si le droit de veto des cinq membres permanents du Conseil de sécurité n'est pas sans poser problème. Font défaut, notamment dans le cas yougoslave, la volonté politique et les moyens militaires, les deux étant bien sûr étroitement liés. Pour imposer la paix, l'ONU aurait besoin de davantage de puissance de feu que ce que ses membres sont prêts à lui confier. La Charte prévoit à l'article 43 que la force d'intervention mise à la disposition de l'ONU se compose de contingents des Etats membres dont l'engagement est proportionné à leur puissance militaire. Ainsi, le système de sécurité de l'ONU repose sur les grandes puissances militaires qui agissent trop en fonction de leurs intérêts propres. Le secrétaire général doit souvent improviser une armée et une logistique, alors même que le seul organe militaire apparaissant dans la Charte (article 47), le comité des chefs d'état-major des membres permanents du Conseil de sécurité, n'a

toujours pas, dans la mécanique onusienne, de véritable existence ! Pour mieux remplir leur rôle -qu'il s'agisse d'interposition ou d'intervention- les Nations unies devraient disposer d'une force armée permanente pouvant être engagée rapidement. En outre, les Nations unies doivent mieux relever le défi de la prévention des conflits et donc mettre l'accent sur les analyses géopolitiques.

C'est dans ce sens que le sénateur Trucy évoque dans son rapport sur la "Participation de la France aux opérations de maintien de la paix", la "création d'une cellule de planification chargée de préparer les futures opérations de maintien de la paix". Cette diplomatie préventive suppose également une plus étroite collaboration entre l'ONU et les organisations régionales comme l'Otan et la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe), souvent mieux adaptées pour régler les crises dans des régions déterminées. L'efficacité de l'ONU passe également par une réflexion sur son financement. En 1993, sur un budget global de 6,2 milliards de dollars, qui inclut les dépenses de fonctionnement et le financement des opérations de maintien de la paix, il a manqué à l'ONU 1,5 milliard de dollars en provenance des cotisations des Etats membres. D'autres rapports sont en projet. Celui de l'ONU, préparé par le Suédois Ingvar Carlsson et l'ancien secrétaire général du Commonwealth, S. Ramphal. Celui de l'Internationale socialiste, préparé par le Danois Lasse Butz avec la coopération active de Gérard Fuchs. L'organisation ne pourra pas non plus faire l'économie du débat sur la répartition des sièges de membres permanents au Conseil de sécurité, au moment où l'Allemagne, qui finance 9,4 % du budget contre 6,2 % pour la France, revendique ce statut. La communauté internationale n'a pas besoin de "moins d'ONU" mais de "mieux d'ONU".

Jacques-Pierre Gougeon

APRÈS LE VOTE SUR L'ÉLARGISSEMENT

Construire l'Europe des socialistes

Alors que le Parlement européen devait donner son aval à l'élargissement de l'Union européenne à quatre nouveaux pays, Jean-Pierre Cot explique notamment la position du groupe du Parti des socialistes européens (PSE) qu'il préside.

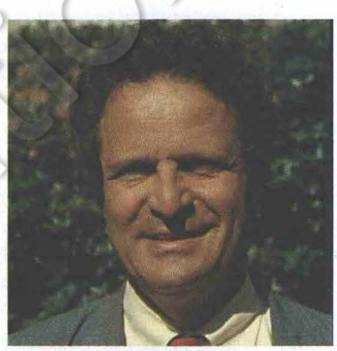

Pourquoi le groupe du PSE a-t-il approuvé l'élargissement de l'Union ?

Jean-Pierre Cot : C'est quasi unanimes que les membres du groupe du PSE sont venus voter massivement en faveur de l'élargissement de l'Union à l'Autriche, la Finlande, la Norvège et la Suède, apportant l'essentiel des 260 voix nécessaires à l'approbation parlementaire à cette adhésion. Il s'agit, en effet, d'un rendez-vous historique. Depuis 1989, l'Europe à Douze n'est plus un projet d'avenir. Il est indispensable de l'élargir vers le Nord, prélude à l'ouverture vers l'Est. Chacun comprend qu'avec cette vision historique et géographique, c'est de la paix sur le continent européen qu'il s'agit.

J'ajoute que ces quatre nouveaux pays vont grossir les rangs des socialistes et des sociaux-démocrates ainsi que de ceux qui sont attachés, pour la construction européenne, aux valeurs de l'Europe sociale, de l'environnement et de la démocratie.

L'élargissement ne porte-t-il pas en lui un risque d'affaiblissement de l'Union ?

J.-P. C. : C'est un vrai problème. Il faut le poser mais il existe d'ores et déjà au sein de l'Europe des Douze et il faut le résoudre à ce niveau. Sur ce sujet, les nouveaux adhérents se situent du bon côté : ils souhaitent une communauté plus forte. Leur rôle ne peut être que bénéfique pour peser sur son approfondissement. Refuser leur entrée ne répondrait en rien à la grave question institutionnelle qui sera examinée dans son ensemble en 1996.

Quel est l'enjeu des élections de juin ?

J.-P. C. : Le piège serait de recommencer le débat sur le traité de Maastricht. On sait ce que nous a coûté le référendum, en éloignant de nous un électorat populaire qu'il faut aujourd'hui ramener aux valeurs de gauche et réconcilier avec l'Europe. Si on se laisse enfermer dans l'alternative pour ou contre Maastricht, comme cela a été d'ailleurs le cas lors du débat télévisé de la semaine dernière, le dérapage de la campagne est assuré. Pour éviter le piège -ce qui n'est pas aisé-, il faut plaider pour notre Europe. Car l'Europe actuelle n'est pas la nôtre. Malgré les efforts de François Mitterrand, Jacques Delors et Felipe Gonzalez, le Conseil des ministres et la Commission sont dominés par la droite. Les politiques communes qui pourraient contrebalancer les effets du grand marché ne sont pas mises en œuvre. L'union politique reste à faire. Il faut montrer concrètement ce que pourrait être une Europe construite par les socialistes. Ainsi, grâce au protocole social du traité de Maastricht, le Parlement vient enfin d'être saisi de la directive sur l'information et la participation des travailleurs dans les entreprises multinationales. Le Conseil pourra ensuite adopter cette directive à onze. La voie de l'Europe sociale est ouverte.

Quel rôle est appelé à jouer désormais le Parlement européen ?

J.-P. C. : Un rôle beaucoup plus important qu'hier ; d'où l'enjeu particulier du scrutin du 12 juin prochain. En investissant le président de la Commission, il pèsera sur son orientation et sa couleur politique ; son pouvoir de co-décision fera de lui un parlement plus puissant, au sein duquel la majorité politique qui sortira des urnes sera déterminante pour l'avenir de l'Europe.

C'est pourquoi il est essentiel que la campagne soit centrée sur l'enjeu européen, et non sur le poids que pèse telle ou telle personnalité sur l'échiquier politique français. Nous devons surmonter la tendance actuelle au fractionnement pour initier un débat clair sur ce que doit être une Europe de gauche. C'est ce que les électeurs attendent, me semble-t-il, des socialistes dans cette campagne.

Que pensez-vous du slogan en vogue actuellement : "Rocard-Baudis, même combat" ?

J.-P. C. : C'est absurde. Les conceptions de l'un et de l'autre sur la construction européenne divergent totalement. La droite a systématiquement bloqué l'Europe sociale. Or Dominique Baudis siègera dans le même groupe que les conservateurs britanniques, opposés à toute politique commune dans le domaine social et en matière d'environnement, comme au financement des mesures prônées par le Livre Blanc de Jacques Delors pour une relance économique au niveau européen. Cet amalgame outrancier ne tiendra pas longtemps. Les discours plus ou moins démagogiques, ou plus ou moins populistes, de droite comme de gauche le démonteront.

Les socialistes ont un très beau combat à mener pour une Europe solidaire, sociale et démocratique qui sera demain la nôtre, si nous savons être nous-mêmes au cours de cette campagne.

Propos recueillis par G.T.

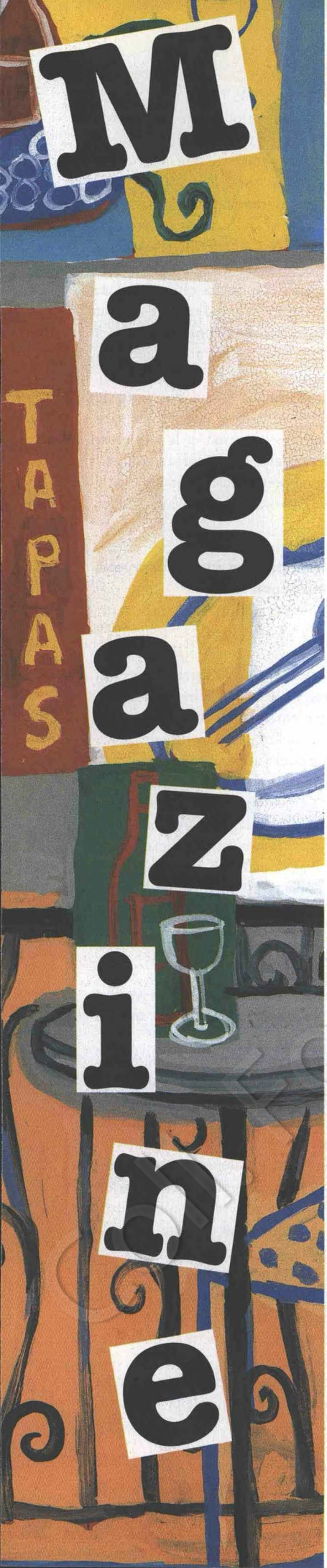

Exposition

Sur le chemin des grandes découvertes : Cartier

C'est en 1984 que la Fondation Cartier pour l'Art contemporain s'installe à Jouy-en-Josas. Dix ans plus tard, le 11 mai prochain, elle ouvre boulevard Raspail ses portes au public et inaugure la programmation 1994 dans un bâtiment créé par l'architecte Jean Nouvel.

Le site est prestigieux, presque mythique. C'est là précisément que vécut Chateaubriand. C'est également une adresse capitale de la rive gauche de l'après-guerre, rendez-vous majeur de toute une génération d'intellectuels avec le Centre culturel américain. Symbole de pérennité, "Cartier Raspail" devient à présent celui de l'avenir. De cet immeuble de verre du XXIe siècle, des arbres s'échappent, entourant la salle d'exposition vitrée sur huit mètres de hauteur. En été, les grandes baies coulissantes s'effacent et la salle se fond dans le parc. Le bâtiment se détache sur fond de ciel lu en transparence laissant apparaître en surimpression des arbres réels ou virtuels par les écrans de vitrage. Une architecture qui rend au quartier un merveilleux jardin dérobé au regard depuis trop longtemps. Une architecture, toute de légèreté, dont le jeu consiste à estomper les limites tangibles du volume, joue sur une poétique du flou et de l'évanescence. La réalité se travestit en virtualité et l'immeuble établit avec le quartier, le boulevard et le parc une véritable connivence, une correspondance qui confère au lieu sa dimension sensorielle et esthétique.

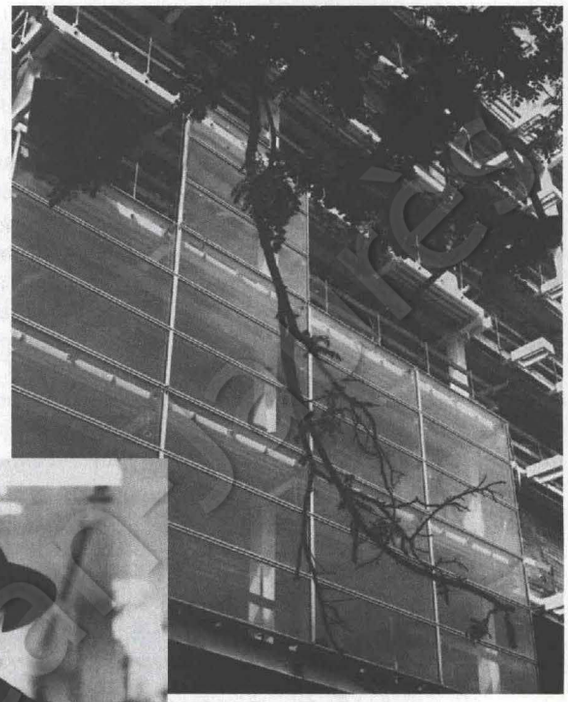



Jean Nouvel, l'architecte de la fondation.

C'est également un esprit résolument nouveau qui anime la fondation et oriente ses activités autour de trois axes : "l'esprit du mécène" qui consiste à travailler de façon étroite et suivie avec les artistes d'aujourd'hui, afin de contribuer à la diffusion de leur œuvre et de leur permettre de réaliser des projets spécifiques. Celui du "collectionneur" qui invite le public à huit rendez-vous annuels où lui sont proposées des œuvres de jeunes artistes, de créateurs oubliés ou méconnus en France. L'éclectisme et le plaisir de l'inédit seront de règle. Rencontres avec des époques et des cultures différentes qui contribueront à décloisonner l'art contemporain. Enfin, "l'esprit du nomade" placé sous le signe de l'éphémère. Il s'agit d'accueillir pendant une durée de trois mois, une succession de manifestations diverses et ponctuelles. De la musique à la vidéo, en passant par le théâtre, la danse, la littérature ou les arts appliqués. Un lieu habité à fréquenter au gré de ses humeurs.

Françoise Roby

Fondation Cartier pour l'art contemporain, 261 Bd Raspail, 75014 Paris.

BD

GA BU ZO... MEU

Coucou ! les "revoilou" les soixante-huitards ! Pas dans la rue, pas sur les écrans, en librairie, sans le son, mais avec la couleur.

Les débuts télévisés des Shadoks dans un ORTF d'avril 68 sont cisaillés dès le mois de mai pour cause de grève. Shadoks et Gibis reviennent en septembre pour le plaisir des shadokophiles et celui, plus subtilement pervers, des shadokophobes.

Laissez-les vous remettre la tête en bas et, selon leur conception de la statistique, dépêchez-vous de rater les 999. 999 premières lectures pour être sûrs que la millionième marche.

C'est avec un plaisir jubilatoire qu'on retrouve l'univers dinguement absurde de ces étranges créatures qui agacent les engrenages de la logique.

L'album conserve toute la folie, toute la fraîcheur et toute la dérision qui ont fait la gloire des redoutables bestioles.

Les Shadoks tentent, à coups de pompes à pédales, de rejoindre ce qu'ils croient être un paradis, où vit l'affreux Gègène.

Mécano en folie, stratégie en déroute, pompages névrotiques, c'est génial et débile à la fois, un formidable piège à gogo qui fonctionne à fond.

La lecture de l'album de Jacques Rouxel nous restitue, par une sorte de télépathie nostalgique, la voix de Claude Piéplu, qui commet une préface... cosmique.

Allez... restez Gibis, casez-vous tout cela dans le chapeau.

Cette création vieille d'un quart de siècle est-elle inepte, est-elle folle ? Pas certain. A voir ! Est-elle d'actualité ? Sûrement ! La preuve : "Plus ça rate, plus on a de chance que ça marche".

"C'est tout pour aujourd'hui !"

Les Shadoks, JACQUES ROUXEL, *Editions Circonflexe, 64 p., 98 F.*

COUPS DE CŒUR

● *Un dimanche pas comme les autres. La cinquième édition de la "Journée nationale des spectacles historiques" aura lieu cette année le dimanche 8 mai. Cette grande manifestation se déroule simultanément dans plus de cinquante prestigieux monuments du patrimoine français. Ce jour-là, de 10 h à 18 h, plus de 2.000 bénévoles, figurants et acteurs costumés, spécialistes du spectacle vivant, animeront un ou plusieurs monuments de leur ville ou de leur département. Châteaux, cathédrales, églises serviront de cadre à la reconstitution d'événements de l'Histoire de France. Cette manifestation qui associe spectacle vivant et monuments historiques rapproche, aux yeux du plus grand nombre, les édifices témoins du passé et la perception de l'histoire dans la culture d'aujourd'hui. Spectacles, fêtes, défilés historiques, animations se dérouleront donc dans une centaine de ces monuments qui reçoivent chaque année plus de huit millions de visiteurs. Parmi ces édifices figurent les plus prestigieux de notre patrimoine : la Conciergerie et l'Hôtel de Sully à Paris, le Site archéologique de Glanum à St-Rémy-de-Provence, les Ramparts de Dinan, le château de Valençay, les châteaux d'Amboise, de Cheverny et de Chambord, la cathédrale de Blois, le château de Villard au Puy-en-Velay, la cathédrale de Sens... Depuis quatre ans, cette journée constitue pour chaque monument le "lever de rideau" de sa saison touristique. Une journée pas comme les autres pour parcourir ces hauts lieux, rencontrer leurs habitants en costumes, télescoper le temps.*

● *Marseille fête les 70 ans de René Allio, cinéaste ("La Vieille dame indigne") peintre, scénographe. Exposition rétrospective, rencontres, projection de ses films. Le cinéma "Le Lucernaire", à Paris, participe à cet anniversaire. Renseignements : Maison méditerranéenne de l'image. La Charité-Marseille. Jusqu'au 21 mai.*

Cinéma

"Les Ombres du cœur" version cosy



Tiré d'une histoire vécue, d'abord téléfilm, puis pièce de théâtre à succès, le film de Richard Attenborough ("Gandhi", "Cry Freedom", "Chaplin") est typiquement britannique. Le charme de la campagne anglaise, l'ambiance inimitable des universités d'Oxford, le protestantisme avec ses qualités et ses défauts, c'est-à-dire la générosité du cœur et la pudibonderie, tout y est. Anthony Hopkins ("Howards End", "Les Vestiges du jour"), à coup sûr le meilleur acteur anglais actuel, est, une fois de plus, fascinant dans le rôle de C.S. Lewis, une des figures les plus éminentes d'Oxford. Professeur, conférencier réputé, auteur à succès et célibataire endurci. Celui-ci entretient une correspondance avec Joy Gresham (Debra Winger), une jeune romancière américaine. Ils finissent par se rencontrer et, bien qu'ils aient peu de choses en commun (lui mène une vie routinière, elle brille par son mépris des convenances), peu à peu naît un amour réciproque qui va libérer les blocages affectifs de Lewis. Une méditation sur l'amour, la maladie, la mort et la perte d'un être aimé. Et des images magnifiques tant de l'architecture d'Oxford que des confortables intérieurs anglais, filmées par Roger Pratt, l'un des plus grands opérateurs du cinéma international.

Claude Polak

Télé

"Humour" franchouillard

Triste semaine. Tandis qu'on célébrait la mémoire des enfants d'Izieu, les premiers blessés, filtrés par les Serbes, arrivaient au compte-gouttes de l'enfer de Gorazde. Images d'enfants aux yeux crevés qui ne savaient pas encore qu'ils étaient orphelins. Et, en prime, le Rwanda. Mais le tout-média ne bruissait que d'un événement capital : "Rien à cirer" sur F2, chaque jour, à 18 h 45. On allait voir ce qu'on allait voir. On a vu, hélas ! Prise au hasard, l'émission du 26 avril. "Devinez, demanda Laurent Ruquier, qui nous recevons. Elle va passer au Casino de Paris." Silence. "Non, pas Line Renaud ! Elle peut plus descendre les marches !". Rires gras. C'était Catherine Lara. Photo d'une vieille pochette de disque montrant la chanteuse les seins nus. Sifflements d'admiration. "Ils étaient bien ! Vous étiez encore pas mal sur cette photo ! Vous avez quel âge ?" Catherine Lara avoua 48 ans. Consternation : pourrait-elle encore descendre les marches ? Suivirent quelques commentaires sur ses anciennes condisciples du Conservatoire, vieilles filles "mal baisées", sur les "nichons" d'Yvette Horner et les "couilles" de Clayderman. Sexisme, misogynie, vulgarité. Un condensé d'"humour" franchouillard. A vomir ! Triste semaine, oui.

Sous le soleil, exactement

● Lumineux, puissant, orageusement pesant et paisible pourtant comme la terre et la vigne qui s'y ancre, doux comme le miel parfumé de lavande, entêtant comme un vrombissement d'abeilles, douloureux et cuisant comme la blessure de leur dard... l'amour qui sourd telle la sève, si naturel, si évident, si contraint cependant par l'écorce des traditions. L'amour inexorable d'un homme pour un homme, fait de plénitude et de fatalité. L'amour qui fait vivre à en mourir.

Roger Vrigny, "Le Garçon d'orage", Gallimard, 162 p., 85 F.

● L'île Maurice sous le recul du temps qui plonge dans l'enfance avec l'acuité persistante d'un souvenir de bonheur. Tout en bruissements marins, saveurs ensoleillées, odeurs troublantes et un lieu repère -un lieu repaire (?)-, théâtre d'insouciance et d'éveil à l'écheveau des relations entre êtres singuliers, maillons inextricables d'une famille plurielle sous-tendue par un homme emblématique d'un encore plus lointain passé aux effluves très britanniques. A déguster de préférence à l'ombre des frondaisons par un après-midi de plein soleil.

Marie-Thérèse Humbert, "La Montagne des signaux", Stock, 332 p., 120 F.

Vanda Gervasio

Livre

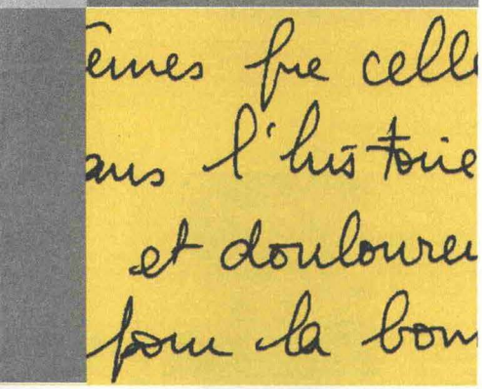

Solidarité galvaudée

Adhérent depuis 1971 du PS, je prends la plume pour renauder contre la dérive sémantique qui est en train de se produire chez nous sur le concept de solidarité. Elle apparaît de plus en plus dans notre discours politique comme une espèce d'ersatz laïque de la charité chrétienne. Or la solidarité n'est pas un bon sentiment mais une organisation de la société plus juste et plus efficace. Faute de quoi, elle justifiera toute entreprise destinée à camoufler la captation du revenu du plus grand nombre au bénéfice de privilégiés, comme l'a bien montré un récent article de "Vendredi" sur la redistribution négative des revenus par le système d'assurance maladie. Il s'agissait bien pourtant à l'origine d'organiser la solidarité. Mais en oubliant que le système comportait trois niveaux de redistribution tournant sur le même volume de flux financiers exploités en cascade : celui des soins aux malades (la santé) ; celui entre les produits sanitaires (matériels et prestations) ; celui, final, du revenu des professionnels de la santé et des capitaux. Sachant qu'à chaque niveau la redistribution négative s'aggrave ! Il ne peut y avoir de solidarité sans organisation efficace de la coopération entre toutes, absolument toutes, les parties prenantes, sur la base d'un équilibre des pouvoirs.

Bernard Garrigues
(48) Prévenchères

Solidarité solidaire

Quels que soient les frémissements annoncés, quelle que soit l'embellie, si embellie il y a, devant influer sur les créations d'emploi, quelles que soient les aides à la consommation distribuées par-ci par-là, nous serons très loin de 3 millions d'emplois créés.

Personne n'y croit d'ailleurs, on parle d'un "infléchissement" de la courbe du chômage (le terme est délicat, j'en conviens). Alors ? Que faire ? Tout le monde y va de son petit couplet BC-BG, mais rien de vraiment profond, susceptible d'être efficace. A situation de crise, il faut administrer des remèdes de crise. On ne pourra pas vivre avec 5 millions d'exclus. On court aux révoltes, à la casse du désespoir... En prenant des mesures qui seraient peut-être impopulaires (à voir) on pourrait avancer. En ce qui me concerne, je suis pour la solidarité, mais la vraie, celle qui coûte, pas ce saupoudrage.

Créant peu d'emplois, il faut partager le travail qui existe :

- Réduisons, interdisons les heures supplémentaires véritables freins à l'embauche (...).

-L'âge de la retraite arrivé, il faut la prendre et laisser la place aux jeunes. Nos aînés s'en trouveront mieux (et il y a tant à faire dans les associations).

- Et les cumulards ? Un peu de civisme que diantre !

- Et le travail au noir ? Si on lui tordait le cou ?

- Dans un autre temps, il faudra abaisser le temps de travail. Mais pas pour ceux qui vivotent au Smic. Non, on partage à partir de 9 à 10.000 F par mois, et proportionnellement au salaire.

On m'objectera la liberté individuelle et autres refrains démagos mais j'insiste, les 5 millions d'exclus ont-ils une quelconque liberté ?

Note : Je suis directeur d'école, je perçois 11.000 F par mois. Je suis tout à fait disposé à travailler 11 % de moins et à toucher 11 % en moins. En appliquant ce système, dans mon école on peut créer un emploi, avec la participation de mes collègues. Simpliste peut-être, mais solidaire.

Jean-Pierre Cassou
(60) Clermont

Solidarité partage

Au moment où notre parti est résolument engagé dans l'action socio-économique du partage du travail, apparaît, paradoxalement comme à chaque élection, un problème que le Parti devrait être amené à faire sien sans détour, celui du cumul des mandats, qui est fondamentalement contraire à l'idée précédente de partage.

Si le parti entend objectivement passer de la démocratie représentative à la démocratie participative par une citoyenneté active, il conviendrait d'aller plus avant sur ce sujet, et notamment sur la disponibilité des élus afin d'assurer l'action participative qu'ils doivent impulser.

La décentralisation c'est le renvoi vers les élus de charges antérieurement centralisées et c'est, par voie de conséquence, dans le rapprochement du citoyen, un peu plus de travail par mandat pour chacun des élus.

C'est vrai que le gouvernement socialiste a procédé à une limitation des mandats électifs, mais est-ce suffisant pour faire en sorte que les citoyens y retrouvent leur compte ? Combien d'élus sont inaccessibles en raison de la multiplicité des charges qu'ils ont à assumer. La délégation en matière de représentativité, de présence, est trop souvent frustrante pour que les citoyens puissent s'en satisfaire en quasi-permanence.

Le respect que l'on doit au citoyen doit pouvoir se retrouver quotidiennement dans l'expression des charges que l'on prétend assumer. Plus encore pour un socialiste qui se propose d'accompagner la démocratie participative.

Le cumul des mandats était supportable dans un Etat centralisé et dans une république de notables. Dans un Etat en voie de décentralisation et dans un environnement social miné par la réduction d'emploi, ce droit politique devient de plus en plus antisocial pour de multiples raisons. Il ne s'agit pas dans mon propos de jeter une ombre négative sur l'admirable volonté qui anime bon nombre de nos représentants, mais du nécessaire regard que nous devons porter sur l'exercice politique au sein d'une société à réformer.

L'exercice d'un mandat politique est suffisamment noble et prenant pour qu'il puisse justifier un projet de réforme du statut de l'élu du XXIe siècle. Assurer à chacun des élus les conditions honorables de son existence et de sa fonction paraît être un minimum. Rechercher les cas de compatibilité d'exercices est également une nécessité dont les conditions restent à définir. Il ne s'agit pas d'instaurer la République des professionnels de la politique, mais de veiller à l'adéquation des idées et des actes qui en sont la démonstration.

Je ne pense pas qu'il existe de solution toute faite, mais sans passer par un comité d'éthique, bien qu'il s'agisse de l'organisation sociale de la politique que l'on serait à même de promouvoir, un débat sur "l'exercice d'un mandat politique auprès du citoyen" serait porteur et prometteur.

René Ferrie
(97) Saint-Pierre

L'Europe des socialistes

Par la signature de l'Acte unique en 1986 et la ratification du traité d'Union européenne en 1993, les douze pays de la Communauté européenne se sont engagés de manière irréversible dans la construction de l'Europe parce que, comme le disait François Mitterrand dans une allocution devant le Parlement européen le 24 mai 1984, "chacun d'entre nos peuples, aussi riche que soit son passé, aussi ferme que soit sa volonté de vivre, ne peut seul peser du poids qui convient sur le présent et l'avenir des hommes sur la terre ; ensemble nous le pouvons."

Mais quelle Europe devons-nous construire pour qu'elle puisse peser sur le destin des hommes selon les propos du président de la République ? La réponse des socialistes est qu'elle ne peut se réduire à l'Europe simplement économique et libérale qui s'est développée à travers "le marché commun". L'exemple de l'agriculture, notamment, montre que la simple application des lois du marché conduirait à la quasi-disparition de cette activité essentielle, comme elle est largement la cause de l'accélation du chômage.

Nous visons au contraire une Europe ambitieuse et solidaire qui soit le lieu privilégié de l'accomplissement du socialisme démocratique et, par là même, un modèle de société pour le reste du monde. Pour réaliser ce grand dessein, nous avons besoin d'une Europe politique avec un vrai gouvernement et un parlement renforcé qui soient l'émanation de citoyens européens et qui constituent une véritable puissance publique européenne.

Celle-ci ne se substituera pas aux gouvernements nationaux mais interviendra lorsque leurs propres marges de manœuvre ne permettront plus d'assurer ou de faire progresser la justice sociale et la solidarité. La solidarité, voilà l'objectif prioritaire de l'Europe que nous voulons construire, face à l'Europe des marchands ou à celle des nationalismes. Pour l'atteindre, profitons de l'atout considérable qu'est l'implantation de la famille socialiste dans tous les pays de l'Union européenne avec son regroupement au sein du Parti des socialistes européens qui forme, ne l'oublions pas, le premier groupe politique au Parlement de Strasbourg.

Pierre Gaillard
(24) St-Léon-sur-Vezère

Contribution libre



François-Régis Bastide

Longtemps producteur de l'émission "Le Masque et la Plume", auteur de nombreux ouvrages ("La Fantaisie du voyageur", "Les Adieux", Prix Fémina), il a été ambassadeur au Danemark et en Autriche. François-Régis Bastide vient d'écrire un superbe roman : "L'Homme au désir d'amour lointain".

Comment êtes-vous devenu ambassadeur ? L'avez-vous sollicité ou vous l'a-t-on proposé ?

C'est le président de la République qui a eu cette idée. Je n'y avais jamais pensé. D'abord je n'avais pas fait l'ENA, je n'avais pas le profil. Je savais que le président de la République nomme des ambassadeurs hors carrière. Un jour, je l'ai accompagné en visite officielle au Danemark. Après un grand dîner, il a tenu à me présenter à la reine. Je ne comprenais pas pourquoi, mais dans mon entourage, tout le monde avait compris. Dans l'avion de retour, il m'a dit : "Il vous plaît ce pays ? Bon, eh bien, c'est fait !"

En quoi consiste le métier d'ambassadeur ?

C'est un peu le même travail que celui d'un préfet. Sauf qu'il ne représente pas l'Etat et le gouvernement dans un département, mais dans un pays étranger. Aidé par des conseillers spécialisés, culturel, commercial, colonel attaché de défense, etc., il couvre tous les domaines. Il faut être au courant de tout ce qui se passe dans son propre pays et dans le pays où l'on se trouve, parce qu'on peut recevoir, à tout moment, une demande de Paris. Il faut également connaître les bons interlocuteurs pour notre pays, dans le pays d'accueil. L'instrument de travail étant le restaurant de l'ambassade, si possible le meilleur, parce que c'est la France. Il faut donc veiller à avoir une bonne table, ce qui permet d'inviter et de nouer des contacts.

Quand on arrive en poste, on fait une visite à tous les collègues. Une heure d'entretien. Puis on reçoit les nouveaux. On oublie un peu son pays, qu'on ne connaît plus que par les journaux. En contact avec les autres ambassadeurs, on s'intéresse à leurs problèmes. Par exemple, au Danemark, les ambassadeurs d'Espagne et du Portugal étaient mes amis et l'on ne parlait plus que de l'entrée de leurs pays dans le marché commun.

Vous avez eu des responsabilités au Parti socialiste, il y a quelques années.

Délégué national pour l'audiovisuel, au congrès de Metz, j'ai voté la motion de Rocard. C'est là qu'il a déclaré : "Entre l'économie de type soviétique et l'économie de marché, il n'y a rien. Et je choisis l'économie de marché". Le lendemain Fabius répondait : "Entre l'économie de type soviétique et l'économie de marché, il y a le socialisme !". Pour ne pas risquer de perdre les voix communistes. Je me suis toujours intéressé à l'astrologie, tout en sachant que ce n'est pas scientifique. Mais cela m'amuse de connaître le signe des gens. Par exemple, la scène Rocard-Fabius, à Metz, c'est le combat de deux lions. Ce n'est pas un hasard ! Et ce n'est pas un hasard si François Mitterrand est né sous le signe du scorpion, un signe très proche des valeurs de la mort. Le côté idéaliste un peu bidon de Giscard s'explique aussi par son thème. Etc.

Quand je peux aider je le fais. Mais depuis que je suis ambassadeur, je n'ai pas repris ma carte, parce qu'on est serviteur de l'Etat avant tout. Au moment où Pasqua a institué les visas obligatoires pour tout le monde, en Suède ils étaient fous de rage. Je me suis fait insulter et j'ai été obligé de défendre les mesures de Pasqua. On finit par épouser les avis de son gouvernement, quel qu'il soit. C'est la raison pour laquelle les gens de droite du quai d'Orsay n'ont pas été mal à l'aise sous les gouvernements de gauche.

Aujourd'hui j'ai envie de reprendre ma carte. Mais pour quoi faire ? Revenir à l'audiovisuel ? J'en ai trop longtemps été éloigné. Et puis j'ai des idées trop catégoriques. Je suis ardemment pour le service public, pour que la redevance lui soit totalement affectée et pour qu'on supprime la publicité. Et qu'on laisse TF1 faire du football. Mais je devrais peut-être plutôt m'occuper des Affaires étrangères.

Vous publiez ces jours-ci "L'Homme au désir d'amour lointain"(1). Outre le plaisir du style, on est emporté par le romanesque, comme envoûté ! Comment avez-vous fait ?

Je l'ai voulu ! Plus que pour certains autres de mes romans, qui étaient plus narcissiques. Je lis beaucoup et quelquefois je m'ennuie. Donc je ne voulais pas qu'il en soit de même pour mes lecteurs. Aussi, dès le début, c'est presque du James Bond. Cet Arthur, personnage bizarre, conseiller d'Houphouët-Boigny, avec un nom à particule, j'ai voulu qu'il "accroche". Ensuite, après huit ou neuf ans de quai d'Orsay, je ne pouvais pas éviter d'utiliser mon expérience de diplomate. J'aurais pu situer l'action à Copenhague ou à Vienne, où j'avais exercé, mais c'était dangereux et cela risquait vite de tourner aux Mémoires d'ambassadeur gâteux. Il y en a déjà eu des quantités. Alors j'ai opté pour un pays imaginaire. Mais j'ai voulu qu'il soit vraisemblable dans les moindres détails. Jusque dans la végétation, la vigne et le climat.

> Je suis ardemment pour le service public de l'audiovisuel, et pour qu'on supprime la publicité.

Il fallait que j'y croie moi-même. J'ai choisi la Villanovie, une civilisation qui a existé, puisque c'est l'ancêtre des Etrusques. Je l'ai à peu près localisée en Europe centrale et j'y suis allé. C'est un coin d'Istrie près de Trieste, que je connais bien. J'avais un peu pour modèle "Belle du Seigneur", un livre que j'adore et que je ne cesse de relire. On y trouve à la fois l'amour, une satire féroce des Nations unies, alors Société des nations, et aussi l'ironie.

Auriez-vous pu écrire ce roman si vous n'aviez pas été ambassadeur ?

Non, je ne crois pas. Mon précédent roman datait de 1981. En poste, je n'ai rien écrit, je n'ai même pas pris de notes. Je me demandais, en commençant, si j'allais encore savoir écrire. J'étais très inquiet, comme pour un premier livre. D'ailleurs le début du manuscrit ne marchait pas très bien. Et puis c'est revenu. La mémoire, c'est le meilleur agenda. Il m'a fallu un an pour redémarrer, avec un moteur qui calait beaucoup. Pour écrire, j'applique la règle de Stendhal : "Ecrire tous les jours, génie ou non". Règle formidable. Sans cela on est fichu. Mais j'y pense tout le temps, quoi que je fasse. C'est une obsession. Donc il ne faut pas avoir trop d'autres choses à faire.

Propos recueillis par Claude Polak

(1) Gallimard, 568 p., 145 F.

Avec la Gauche réinventons l'Espoir



PARTI SOCIALISTE



Coll. Fondation Jean-Jaurès